

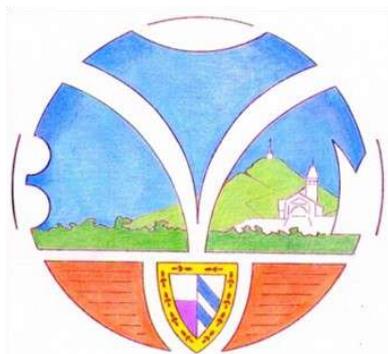
**N° 50**



**Conseil municipal enfants 2017 - 2018**



**Conseil municipal enfants 2019 - 2020**



**L'Echo de  
Beauvoir de Marc**  
*Bulletin 2019*

# Le mot du Maire



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

**Merci** de m'avoir fait confiance ainsi qu'aux différentes équipes qui m'ont aidé dans ma tâche.

J'ai encore en mémoire au début du premier mandat dans une ambiance un peu tendue, la réflexion d'un collègue très investi dans la vie associative qui m'avait dit : « Quand on fait les choses avec le cœur, on y arrive toujours ». Un autre, « c'est une fonction où il faut être juste et ferme ». Bref, c'est en fait l'image que vous nous renvoyez suite à nos différents contacts qui nous aide dans notre mission.

Depuis maintenant trente sept années dont presque vingt comme maire, j'ai été heureux de croiser des enseignantes passionnées par leur travail, des parents d'élèves soucieux d'échanger dans l'intérêt de leurs enfants, des assistantes maternelles et des membres du sou des écoles souvent bienveillants.

**Merci** aussi aux collègues salariés de la commune, qui travaillent, sur les chemins, à l'école, à l'entretien des bâtiments communaux. **Merci** pour leur discrétion, leur efficacité toujours dans l'intérêt de la collectivité.

Je comprends aussi par ailleurs, le sentiment de certains de ne pas se sentir parfois suffisamment reconnus... C'est peut-être le prix de la garantie de l'emploi ?

**Merci** aux nombreux bénévoles très investis dans toutes les associations pour leur générosité et leurs motivations dans leurs passions communicatives. Je comprends également les frustrations de certains qui auraient souhaité plus de confort avec des locaux plus performants pour exercer leurs activités (Gymnase chauffé etc...).

Qu'ils pardonnent donc au maire d'avoir la réputation, permettez-moi l'expression « De ne pas attacher son chien avec des saucisses... ».

Ce faisant le conseil municipal en place aura la satisfaction de laisser la commune dans un état financier qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité pour la nouvelle équipe.

**Merci** aux nouveaux Beauvoisards qui nous manifestent leur reconnaissance pour l'accueil sur le village. En effet les associations, la mairie, les habitants renforcent la qualité des relations humaines et invitent au choix rural avec en prime le contact intime avec la nature.

**Merci** aux enfants qui ont participé aux différents « Conseils municipaux enfants » et à leurs familles qui les ont encouragés dans l'apprentissage du civisme et de la citoyenneté.

Un regret cependant de n'avoir pas convaincu pour adhérer à l'intercommunalité d'Heyrieux plutôt qu'à celle de Bièvre Isère. Non pas par nostalgie, mais par souci d'efficacité. Notre position excentrée pose à mon sens de réelles difficultés entre autres aux conseillers municipaux pour s'impliquer efficacement dans les différentes compétences à Saint-Etienne de Saint-Geoirs, compte-tenu que leurs activités professionnelles sont très souvent en directions opposées ? !... L'avenir n'est pas un hasard, il s'appuie sur une ténacité à s'investir en creusant le sillon dans l'intérêt du bien commun.

**Merci** de participer nombreux aux futures élections municipales en mars 2020. Nous vous invitons également aux vœux de la municipalité à la salle des fêtes le 12 janvier 2020.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Alain PICHAT

## BOIS COMMUNAUX

Ils sont composés de deux parcelles distinctes et séparées d'environ 56 hectares. Elles sont situées sur la commune de Charantonay dans les bois de Molèze. Cette propriété communale date d'avant la révolution de 1789 quand le tènement seigneurial a été éclaté au profit des communes de Beauvoir de Marc, Royas, Charantonay et Savas-Mépin. A l'époque, ce patrimoine forestier représentait une valeur considérable car il permettait l'autonomie du chauffage domestique de tous les foyers du village.

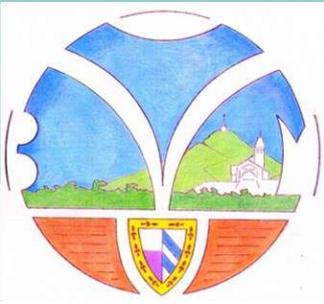
L'hiver venu, les jeunes « louaient leurs bras » à la municipalité. A cette époque c'était une aubaine pour eux l'emploi salarié dans l'industrie n'existait pas. Ce travail dit « affouage » était la possibilité donnée par le code forestier à un conseil municipal de réserver une partie du bois communal à l'usage domestique des habitants (chauffage, cuisine, bois d'œuvre, charpente, piquets de clôtures, etc...) Ce travail s'effectuait sous la responsabilité du garde de l'ONF (Office National de la Forêt) pour marquer les grandes coupes de 2 ha délimitées par des bornes béton fichées au sol. Puis sous la responsabilité locale d'un chef de coupe désigné par le conseil municipal, les grandes parcelles désignées à la coupe sont divisées en lots d'environ 1500 m<sup>2</sup> par les conseillers municipaux de la « commission bois » à l'automne quand les bois perdent leurs feuilles et que la visibilité le permet. Le marquage par le garde de l'ONF consiste à repérer les arbres remarquables de différentes essences (baliveaux) pour prolonger leur croissance afin d'en trouver un meilleur usage économique que le bois de chauffage. Cette gestion évite aussi des

coupes blanches « taillis » qui sont plus dommageables pour le renouvellement des différentes espèces qui repoussent par graines et limite aussi l'érosion des sols par grosses intempéries. Les baliveaux restant debout portent des marques « griffes » qui permettent d'apprécier leur âge, soit une griffe pour environ 25 ans d'âge, 3 griffes pour 75 ans etc... C'est ainsi que les rotations de coupes s'établissent, soit pour pourvoir à l'usage du chauffage de ses habitants, soit à la vente des coupes organisée en lien avec l'ONF par appel d'offre public si l'usage du bois de chauffage décline au profit d'autres combustibles, ce qui est actuellement le cas. Ces travaux solitaires permettaient aux familles d'anciens qui n'avaient pas les bras pour réaliser ces travaux physiques d'acheter des lots de fagots contenant bûches et branches pour pourvoir à leur chauffage.

Il n'est pas si loin non plus, le temps où le boulanger vendait uniquement ses heures de travail à ses clients. Car il achetait son bois à la municipalité et les villageois lui fournissaient la farine. L'électricité à Beauvoir est apparue il y a à peine un siècle, puis le téléphone etc...

Les intempéries récentes de neige mi-novembre nous interpellent sur la fragilité de nos sociétés dépendantes des nouvelles technologies. En effet, Il apparaît raisonnable de veiller à ce que chaque maison individuelle possède des modes d'énergie différenciés. Soit une bouteille de gaz permettant cuisine et chauffage, soit une gaine cheminée pour éventuellement brûler un combustible sans l'aide de l'électricité.

# Sommaire



<b>Le mot du Maire</b>	2	<i>Flash Danse</i>	40
<b>Sommaire</b>	3	<i>USBR - Foot</i>	42
<b>Etat civil</b>	4	<i>AppleJacks 38</i>	44
<b>Divers</b>	7	<i>CCAS</i>	44
<b>Conseil Municipal</b>		<i>Les P'tits Loulous</i>	45
<i>Principales délibérations</i>	10	<i>La Chêneraie</i>	45
<b>Budget</b>	12	<i>Comité des fêtes</i>	46
<b>Documents administratifs</b>	14	<i>Amicale des anciens combattants</i>	47
<b>Vie communale</b>		<i>Club de l'Espoir</i>	48
<i>Location salle des fêtes</i>	15	<i>InfoSol</i>	48
<i>Ecole</i>	16	<i>Surgélateur</i>	48
<i>Agents communaux</i>	18	<i>Sou des écoles</i>	49
<i>Raxe fincière - Intempéries</i>	19	<i>Maillons tout</i>	50
<i>Assistances maternelles</i>	20	<i>CSBB 38</i>	51
<i>Apprenons à connaître nos entreprises</i>	21	<i>APAC Association Patrimoine Art et Culture</i>	52
<b>Urbanisme</b>		<i>Comité paroissial</i>	54
<i>Déclarations préalables</i>	22	<i>Rando et découverte</i>	56
<i>Demandes de Permis de construire</i>	23	<i>ASTER</i>	57
<i>Le Plan Local d'Urbanisme</i>	23	<i>Don du Sang</i>	58
<i>Documents d'Urbanisme</i>	24	<i>Cinéma le Saint-Jean</i>	59
<b>Commissions</b>		<b>Bièvre Isère Communauté</b>	60
<i>Communication</i>	25	<b>Un peu de poésie</b>	64
<i>Scolaire</i>	25	<b>Réflexion</b>	66
<i>Voirie</i>	27	<b>Temps forts</b>	
<b>Informations</b>	28	<i>Matinée propre - Cérémonie 8 mai</i>	67
<b>Vie associative</b>		<i>Repas de quartiers</i>	68
<i>Liste des associations</i>	35	<i>CM2</i>	69
<i>Agenda manifestations</i>	36	<i>Panneau lumineux</i>	69
<i>Espoir d'Afrique</i>	37	<i>Cérémonie 11 novembre</i>	70
<i>Basket</i>	38	<i>Téléthon</i>	71
<i>ACCA - Chasse</i>	39	<b>Annonces</b>	73

**Echo réalisé par la Commission Communication**

**Photos** : Dauphiné Libéré, Associations

## Naissances



Nina, Camille, Lya DOUSPIS  
**le 11 juin 2019**  
à Bourgoin-Jallieu (38)



Elio, Eric, Thierry CHAPELIN  
**le 7 août 2019**  
à Bourgoin-Jallieu (38)



Moussa Léo KOUYATE  
**le 30 octobre 2019**  
à Bourgoin-Jallieu (38)

### Et aussi :

Heléna TRIPIER  
**le 30 janvier 2019 à Vienne (38)**

Gino ALONZI  
**le 6 septembre 2019 à Vienne (38)**

Athéna, Chloé, Anna BONNEFOND  
**le 6 mars 2019 à Pierre-Bénite (69)**

Anna VENTURA  
**le 23 septembre 2019 à Bourgoin-Jallieu (38)**

Alizée, Betty BETIANA  
**le 30 juin 2019 à Feyzin (69)**

Charlotte PALLE  
**le 2 octobre 2019 à Vienne (38)**

Ambre, Laura SICLER  
**le 14 novembre 2019 à Givors (69)**

## Baptême civil



Alizée BETIANA  
le 21 septembre 2019

## Vive les mariés...



Loïc RODRIGUEZ et  
Sophie SEGURA  
le 25 mai 2019



### Et aussi :

Olivier MOGENOT et  
Catherine CHONAGEOKOFF  
le 17 août 2019

## *Ils nous ont quittés...*



CHONAGEOKOFF Georges, André, Louis  
**le 6 juillet 2019**



OSTEIL Jean-Pierre, Noël  
**le 23 septembre 2019**



BOUCHON Pierre Alphonse  
**le 05 octobre 2019**



DURAND Jocelyne, Josiane  
**le 23 octobre 2019**

### **Et aussi :**

CREUZOT Edith, Louise, Antoinette  
**le 28 mai 2019**

BERTHOLON Pascal, Roger, Auguste  
**le 9 août 2019**

PERENON André, Joseph  
**le 17 novembre 2019**

PERENON Eliane, Adèle, Emilienne  
**le 17 novembre 2019**

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
<b>MAIRIE Beauvoir de Marc</b>	<b>Lundi Mardi Vendredi</b>	13h30 à 17h 8h30 à 11h30 14h à 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@Beauvoir de Marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
<b>POSTE</b>	<b>lundi, mardi, mercredi et vendredi, jeudi samedi</b>	9h - 11h30 - 14h 17h 9h - 11h30 - 14h30 17h 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
<b>PERCEPTION</b>	<b>Lundi, mardi et Jeudi</b>	9h - 12h et 13h30 - 16h	04 74 20 47 55 t038126@dgfip.finances.gouv.fr	3 boulevard de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE ST ANDRE
<b>CRECHE HALTE- GARDERIE</b>	du <b>lundi</b> au <b>vendredi</b>	7h - 18h30	04.74.59.95.41	Place Louis Montagnat 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
<b>LUDOTHEQUE</b>	<b>mercredi vendredi</b>	15h - 18h 9h - 11h30	06 75 94 00 63	4 rue Henri Picard 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
<b>PISCINE</b>	<u>Juin/Juillet</u> <b>Mercredi Samedi - Dimanche</b>  <u>Juillet et Août</u> <b>Du mardi au dimanche</b> <b>Fermeture le lundi</b>	13h30 - 18h30 10h30 - 18h30  10h30 - 18h30	04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
<b>MEDIATHEQUE</b>	<b>Lundi Mercredi Vendredi Samedi</b>	9h30 - 14h 9h - 12h et 14h30 - 18h 16h30 - 19h 9h - 12h	04 74 56 26 20	11 rue Henri Picard 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY
<b>DECHETTERIE</b> ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	<u>Horaires d'été</u> <b>lundi mardi au samedi</b>  <u>Horaires d'hiver</u> <b>lundi mardi au Samedi</b>	14h - 18h 9h - 12h - 14h 18h  14h - 17h 9h - 12h 14h - 17h	04 74 58 65 74	Chemin du Reposu 38440 ST JEAN-DE-BOURNAY

## Numéros d'urgence

**Pompiers** : 18

**Secours européens** : 112

**Gendarmerie** : 04 74 58 70 17 ou le 17

**SAMU** : 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

**Gardes médicales et pharmacie** : 3915 accessible 24h/24h

## ADMR

Contact: Mr Eric TONDEUR

Téléphone 04 74 58 72 55



## Permanences

ORGANISMES	Assurée par...	Lieu	Jours	Heures
<b>CPAM - Service Prestations</b>		Les Ifs Rez de chaussée	mardi	De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
<b>SECOURS CATHOLIQUE</b> 06.32.13.93.59	Mme Solange BONNEVIE	Maison assoc salles n° 2 et 3	petit déjeuner le lundi accueil les mercredis	De 8 h 30 à 10 h 30 De 12h à 16h30
<b>CARSAT - Service Retraite Vieillesse</b> Uniquement sur rendez-vous 09.71.10.39.60	Agence retraite	VIENNE – Bd Michel Servet	Lundi Mardi, mercredi, jeudi, vendredi	De 10h à 12h30 – 13h30 à 17h De 9h à 12h30 – 13h30 à 17h
<b>CARSAT – assistante sociale</b> Uniquement sur rendez-vous, ( 04.74.31.09.07	Point d'accueil retraite CPAM  Mme E. BASTION	VILLEFONTAINE 11 impasse Ambroise Croizat  156 chemin du battoir	  Tous les jeudis	  Entre 9h30 et 12h00
<b>RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)</b> ( 04.74.59.39.70 ram-stjean@wanadoo.fr	Mlle Aurélie GADOUD	4 rue Henri Picard	Mardi : permanence uniquement tel. Permanence unique- ment sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	De 12 h 30 à 15 h De 16 h 30 à 19 h De 9 h 30 à 11 h 30 De 13 h à 15 h 30
<b>Centre Médico-Psychologique Adultes</b> ( 04.74.59.76.80		21, rue des Terreaux	Du lundi au jeudi Le vendredi	De 9 h à 17 h De 9 h à 16 h
<b>MSA – Assistante sociale (agricole) Prendre rendez-vous au</b> ( 04.74.20.25.60 ou 04.76.88.76.20	Mme Valérie AUVERGNE			
<b>MSA Alpes du Nord - 73016 CHAMBERY Cedex</b> ( 09.69.36.87.00 – www.msaaalpessudnord.fr Du lundi au vendredi, de 8h à 17h sans interruption	Mme Marie-Claire COMBE	LA COTE ST ANDRE LA TOUR DU PIN VIENNE ZA La Gère Malissol	Jeudi sur rendez-vous Mardi sur rendez-vous Tous les jours sur ren- dez-vous	De 9h à 12h De 9h à 12h De 13h à 16h30
<b>CONSEIL GENERAL DE L'ISERE CENTRE MEDICO SOCIAL</b> ( 04.37.02.29.50 – fax : 04.37.02.29.57 Assistants sociaux :  Puéricultrice PMI :  Consultations des nourrissons :  Service autonomie : ( 04.26.73.05.48	Secrétariat Mme TOURNADRE  Mme NASONI et Mme FABRE  Mme RICHARD  Docteur LORAS-PRESTAL  Mme CLAUDEL	ZAC Basses Echarrières 366 rue Stéphane Hessel  (nouvelle adresse depuis le 18 octobre 2019)	Le lundi les mardis, jeudis et vendredis fermeture le mercredi sur RDV le lundi après- -midi, mardi matin et jeudi matin sur RDV le jeudi après- midi et visites à domi- cile sur RDV le mardi matin sur RDV les mercredis	de 13 h 30 à 17 h de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h       De 13h30 à 16h30
<b>CAF de GRENOBLE</b>		156 chemin du battoir (anciens locaux de la DDE)	Le 1er jeudi de chaque mois Pas de permanence durant les vacances scolaires	De 13 h 30 à 16h Sans rendez-vous
<b>LES CONSEILS DE L'HABITAT et DEVELOPPEMENT</b> ( 04.76.85.13.65 – 06.81.22.72.81 -Fax 04.76.43.09.18	Mme Marie-Laure MARRALI mlmarrali.hd38@wanadoo.fr	156 chemin du battoir (anciens locaux de la DDE)	1 <sup>er</sup> mardi des mois pairs	De 10 h à 12 h



Plus proche de vous !

## Carte d'identité - Nouvelles modalités de délivrance



Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format demeure inchangé et qui (sauf en cas de perte) reste gratuite.

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des **communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes**.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes :  
Bourgoin -Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, Malissol, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

### Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une de mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

## Le Dossier médical partagé (DMP) - Mode d'emploi

Le Dossier médical partagé est un carnet de santé numérique dont la création est gratuite.

### Qui peut créer un DMP (dossier médical partagé) ?

Tout assuré social muni de sa carte vitale  
Le consentement de l'assuré est indispensable. Aucun professionnel ne peut créer votre livret sans votre consentement.

### Est-ce obligatoire ?

Non : si vous ne créez pas votre dossier, cela n'aura aucune conséquence sur le remboursement de vos soins.

### Comment créer le DMP ?

Il existe 3 moyens :

- À l'accueil de la CPAM dont vous dépendez
- Avec un professionnel de santé (par exemple en pharmacie ou un médecin équipé d'un logiciel compatible
- Directement sur le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr). Pour cela vous devez avoir reçu un code de création. Celui-ci vous a peut-être été envoyé par courrier ou par mail. Sinon, il faut en faire la demande directement site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) (et cela peut être long pour le recevoir).

### Que contient le DMP ?

- Les soins remboursés par la CPAM au cours de 24 derniers mois ; ces informations sont automatiquement intégrées par l'Assurance Maladie qui n'a toutefois pas d'accès direct au DMP

- Les pathologies, les allergies et les intolérances
- Les traitements médicaux
- Les comptes rendus d'hospitalisation
- Les résultats d'examens médicaux

### Comment le consulter ?

En vous rendant sur le site [www.dmp.fr](http://www.dmp.fr) ou sur votre smartphone avec l'Application DMP / L'Assurance Maladie.

### Qui a accès au DMP ?

L'assuré choisit les professionnels de santé qui peuvent avoir accès à son DMP. Il peut masquer une information médicale mais celle-ci restera visible par le médecin traitant.

Les laboratoires pharmaceutiques, mutuelles, banques, assurances... n'y ont pas accès. Ni le DMP ni aucun extrait ne peuvent être exigés pour un prêt immobilier, la souscription d'une complémentaire ou par le médecin du travail.

### La sécurité est-elle assurée ?

Les DMP sont conservés par un hébergeur de données de santé ayant un agrément du ministère de la Santé qui respecte toutes les normes garantissant un haut niveau de sécurité en matière de protection des données.



# Conseil municipal

## Principales délibérations 2018 - 2019

### Décembre 2018

- Coupes de bois : martelage par l'ONF et évaluation des lots par la commission bois.
- Revalorisation annuelle des loyers des bâtiments communaux.
- Avis du Conseil sur le PLUi du secteur de la Région St Jeannaise arrêté par BIC.
- Environnement : Considérant la compétence « eau potable » de BIC, la commune se retire de plein droit du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Amballon et il y a lieu de définir les conditions de répartition de l'actif et du passif.
- Résiliation de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants.
- Projet d'achat d'un camion avec benne ampliroll.
- Achat d'un Panneau d'affichage électronique : le comité des fêtes a porté le dossier. Il participe financièrement et sera un appui quant à la logistique.

### Février 2019

- Présentation du projet de mise à disposition de la toiture de l'école primaire aux Centrales villageoises des Collines Iséroises.
- Compte administratif 2018 : Budget général et budget annexe assainissement.
- Création poste d'adjoint technique territorial.
- Convention d'adhésion aux solutions libres métiers entre le CDG38 et la commune dans le cadre du processus de dématérialisation engagé depuis 2017.
- Avis sur les 3 orientations du Projet Local de l'Habitat de BIC : planifier et qualifier l'offre de logements neufs, valoriser le bâti ancien et les centres-bourgs, accompagner les ménages en difficulté.
- Réfection de la porte de l'Eglise.
- Extinction de l'éclairage public de 23h à 5h.

### Mars 2019

- Vote du compte administratif 2018
- Délibération d'affectation du résultat de fonctionnement 2018.
- Vote du budget général.
- Vote du taux des taxes d'habitation, foncières (bâti et non-bâti). Elles restent inchangées.
- Projet d'installation d'une main-courante derrière les cages de foot et de mise en place d'éclairage Led pour améliorer les conditions, maintenir l'homologation et sécuriser le lieu.
- Projet de réfection de la salle des fêtes.
- Des demandes de subventions seront effectuées.
- Mandat donné au CDG38 afin de développer une convention de participation de protection sociale complémentaire pour les agents (adhésion facultative).

### Avril 2019

- Autorisation de déposer une Déclaration Préalable pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école Maternelle.
- Démission d'un agent en congé de mise en disponibilité.
- Demande d'installation d'éclairage public supplémentaire.

### Mai 2019

- Renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'association assurant la gestion de la Maison des Assistantes maternelles.
- Travaux d'éclairage public chemin de Chasse et chemin des granges.
- Accord de principe pour l'adhésion au projet photovoltaïque des « collines Iséroises », si les résultats de l'étude de faisabilité sont satisfaisants.
- Entretien de la voirie : chemins de Chante-perdrix, de Martel, du Colombier st de la RD53b.
- Pose de barrières place de l'Eglise pour sécuriser le mur.
- Nouveau point d'apport volontaire pour le tri des déchets chemin de Chasse.

# Conseil municipal

## Principales délibérations 2018 - 2019

### Juin 2019

- Tarifs de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire inchangés cette année.
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale.
- Vente de la remorque.
- Projet de pose de films occultants sur une partie des vitres du groupe scolaire.
- Politique d'incitation au tri des déchets de BIC avec distribution de kit de sacs de tri.
- Remise de bon cadeau aux CM2 chez la librairie Belloto.
- Job d'été : un jeune a été sélectionné pour un emploi saisonnier.

### Septembre 2019

- Projet de location du bâtiment industriel sis chemin de Chasse.
- Transfert de la compétence des Zones d'Activités Economiques aux communautés de communes : PV de mise à disposition des équipements publics communaux sur la ZAC La Fontaine et transfert des charges relatives à BIC.
- Mise en place du prélèvement automatique pour les factures émises par la collectivité.
- Règlement de formation des agents territoriaux dans le cadre du droit à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- Demande de dédommagement pour du bitume déversé sur un chemin communal.
- Elagage autour du site remarquable de la Madone

### Octobre 2019

- Attribution des subventions aux associations
- Convention avec la mairie de St Jean-de-Bournay pour un accueil des enfants de Beauvoir de Marc au sein de leur service périscolaire du mercredi matin
- Renouvellement de la convention avec la SPA pour l'accueil des animaux errants
- Attribution d'une aide sociale pour loyer impayé à un particulier

### Novembre 2019

- Revalorisation annuelle des loyers.
- Restitution de la caution à l'entreprise IVALTEC.
- Convention de servitude avec ENEDIS pour la création d'un tronçon de réseau électrique souterrain.
- Approbation du rapport d'évaluation des charges pour la compétence Accueil de Loisirs sans Hébergement et gymnase de St Jean-de-Bournay assurée par la Communauté de Communes de Bièvre Isère.
- Subvention accordée à l'espace formation des métiers de l'Artisanat pour l'accueil de 3 élèves de notre commune.
- Prime exceptionnelle de 500 € accordée à Mme VERRIER Géraldine pour 20 ans de services.
- Rajout d'un éclairage public au croisement du chemin des Granges et de la RD 53b et au chemin de Chasse.



# Budgets

## Primitif 2019

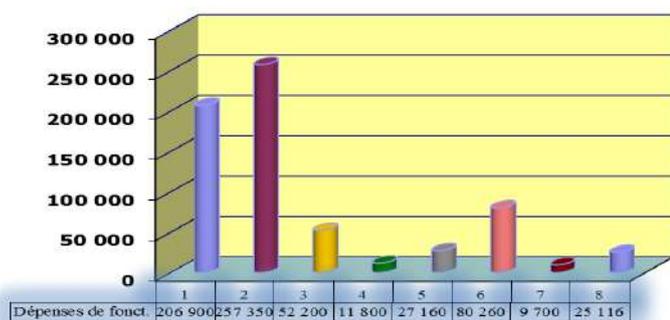
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget primitif 2019 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 643 326 €

#### Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou remboursement d'intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, paiement de garde d'enfants, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc...

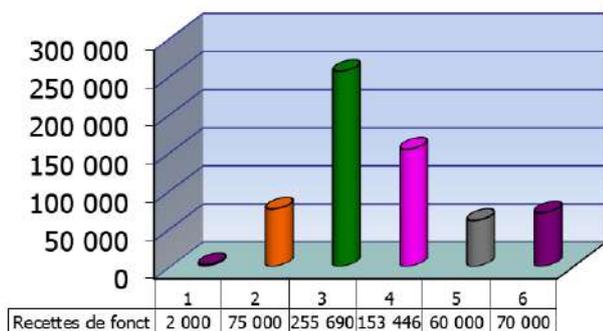
Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses. Ainsi pour 2019, voici la manière dont elles se répartissent :



- 1 Charges à caractère général = 206 900 €** (dont entretien des bâtiments et matériels, des espaces verts, achat de fournitures, fonctionnement école, cantine scolaire, garderie, temps d'activités périscolaires ...)
- 2 Charges de personnel = 257 350 €** (dont salaires, charges sociales, assurance du personnel ...)
- 3 Autres charges de gestion courante = 52 200 €** (dont subventions versées aux associations, indemnités élus, aide au fonctionnement collèges, divers syndicats ...)
- 4 Charges financières = 11 800 €** (intérêts des emprunts)
- 5 Charges exceptionnelles = 27 160 €** (sortie de l'état de l'actif de l'ancien tracteur et de la remorque qui ont été revendus)
- 6 Virement à la section d'investissement = 80 260 € pour autofinancer des nouveaux projets**
- 7 Dépenses imprévues de fonctionnement = 9 700 €**
- 8 Opération d'ordre de fonctionnement = 25 116 €** (amortissement des travaux de mise à niveau de l'éclairage public : mise en place des Leds) Il s'agit d'une écriture comptable, il n'y a pas de décaissement de trésorerie.

#### Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre aux salaires, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



- 1 Atténuation de charges = 2 000 €** (Remboursement charges patronales contrat d'avenir, indemnités journalières agents en congés maladie...)
- 2 Produits des services = 75 000 €** (dont vente coupes de bois, cantine et garderie périscolaire, redevance ERDF : reversement d'une partie des taxes payées par les consommateurs)...
- 3 Impôts et taxes = 255 690 €** (dont produits fiscaux, taxes pylônes électriques, taxe sur l'électricité, droits de mutation...)
- 4 Dotations et participations = 153 446 €** (dont dotation forfaitaire, dotation Solidarité rurale, dotation compensatoire taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation)
- 5 Autres produits de gestion courante = 60 000 €** (dont location salle des fêtes, location appartements communaux, bâtiment industriel...)
- 6 Résultat de fonctionnement 2018, reporté = 70 000 €**

**Remarque :** Le poste 5 correspond à 10 % de la totalité des recettes ce qui est particulièrement appréciable dans cette période où les recettes provenant de l'Etat diminuent et dénote une volonté très affirmée des différentes municipalités depuis 40 ans de gérer rigoureusement la commune pour la projeter sereinement dans l'avenir.

## Primitif 2019

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Au budget prévisionnel 2019, la section d'investissement s'équilibre à **817 903 €**

#### Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2019 :

##### Achat de matériel : 54 041,99 € TTC

• Camion d'occasion	:	10 714,00 €
• Remplacement tracteur (occasion)	:	25 200,00 €
• Réfrigérateur cantine scolaire	:	529,99 €
• Sono + micros	:	594,00 €
• Panneau d'information lumineux dont une partie est financée par le comité des fêtes à hauteur de	:	17 004,00 €

##### Bâtiments communaux : 129 462,32 €

• Réfection mur au Colombier	:	17 176,80 €
• Réfection mur Eglise	:	8 808,00 €
• Plan d'intervention et d'évacuation pour Salle des fêtes	:	752,40 €
• Main courante pour homologation du stade	:	9 770,40 €
• Eclairage du terrain d'entraînement de Foot	:	12 150,00 €
• Rénovation de la porte de l'Eglise	:	1 820,06 €
• Pose et réalisation d'une barrière de sécurité vers l'Eglise	:	7 627,20 €
• Réfection de la salle des fêtes (isolation, peinture, Electricité, sonorisation)	:	71 357,46 €

##### Electrification rurale : 338,42 €

• Solde éclairage abri bus Clos de la Caille	:	338,42 €
--	---	----------

##### Voirie : 20 419,12 €

• Busage fossé	:	2 686,80 €
• Application bi-couche chemin de Cul de Bœuf, Chemin de Chante-perdrix et chemin de Martel	:	13 105,92 €
• Mise aux normes numérotation maisons	:	1 895,20 €
• Remblaiement d'un tuyau en béton recyclé Chemin du colombier	:	2 371,20 €

##### Réfection salle multi- activité (local dépeçage de gros gibier)

• Solde travaux de maçonnerie, carrelage, Isolation, plomberie et électricité	:	19 760,43 €
---	---	-------------

#### Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2019 sont financées sans emprunt.

L'Etat de la dette de la Commune au 1er janvier 2019, s'élève à **294 940,05 €** (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

**Les recettes d'Investissement** correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes pouvant être exceptionnelles (un héritage) ou à sa capacité d'épargne provenant d'intérêts d'un capital placé etc...

Pour une Commune ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement épargné sur le budget de fonctionnement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'Etat, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

**En 2019, le Département nous a attribué une subvention de 23 546 €, pour la réfection de la salle des fêtes**, soit environ 32 % du montant des travaux. Cette subvention sera versée en 2020.

**En 2019, la Fédération de Football Amateur a attribué une subvention de 9 000 € pour l'installation de la main courante et de l'éclairage au terrain d'entraînement de Foot**, soit environ 41 % du montant des travaux et le **Département a attribué une subvention de 7 307 € pour ces mêmes travaux**, soit environ 33 % de la dépense. Ces travaux ont donc été subventionnés à hauteur de 74 %.

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a *plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.*

*Le C.C.A.S. contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.*

Depuis le 1er janvier 2019, **Bièvre Isère Communauté** a pris la **compétence assainissement collectif**, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous **avons récupéré la compétence voirie**.

# Documents Administratifs

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET <a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html">www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html</a>	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site <a href="http://www.cjnb2.justice.gouv.fr">www.cjnb2.justice.gouv.fr</a>	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'hérédité	Auprès des notaires				
RECENSEMENT	MILITAIRE	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur <a href="http://service.public.fr">service public.fr</a>	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur <a href="http://service.public.fr">service public.fr</a>	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). <u>Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</u></li> <li>◆ 2 photos d'identité ( format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>)</li> <li>◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant)</li> <li>◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €)</li> <li>◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents</li> </ul>	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique		Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans.</li> <li>◆ Timbre fiscal</li> <li>◆ 2 photos d'identité ( format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet.</li> <li>◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement)</li> <li>◆ Le livret de famille</li> <li>◆ La carte d'identité du mineur</li> <li>◆ Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents</li> </ul>		10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

# Vie communale

## LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
<b>UTILISATEURS BEAUVOISARDS</b>	Grande salle	1	170 €
<b>Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars Et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre (chauffage inclus)</b>		2	230 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	110 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
<b>Du 02 mars au 31 octobre</b>	Grande salle	1	120 €
		2	180 €
	Nettoyage		100 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	60 €
	Nettoyage		40 €
	Caution		380 €
<b>UTILISATEURS DU CANTON</b>	Grande salle	1	550 €
<b>Du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mars Et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 décembre (chauffage inclus)</b>		2	750 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	180 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €
<b>Du 02 mars au 31 octobre</b>	Grande salle	1	500 €
		2	700 €
	Nettoyage		150 €
	Caution		380 €
	Petite salle	1	130 €
	Nettoyage		70 €
	Caution		380 €

Les associations Beauvoisardes bénéficient de **2 locations gratuites par an**, seul le nettoyage est dû. Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de **50 €** sera demandé.

# Vie communale

## Ecole - Année scolaire 2019 - 2020

Nous avons accueilli **109 élèves** le jour de la rentrée. L'école se retrouve cette année avec **4 classes** et une **nouvelle répartition** au niveau de l'équipe enseignante. Mme METAYER-SALVAN étant partie, l'école accueille une nouvelle directrice : Mme QUENENSSE qui a également en charge les élèves de CM1-CM2 de l'école. Mme PEREZ s'occupe cette année des CE1-CE2. Mme CHOLLIER a les GS-CP. Quant à Mme BUISSON ROUSSET, elle a en charge une classe de PS-MS-GS. Mme TARRICCO nous rejoint dans l'équipe cette année pour compléter les ¼ temps de chacune des 4 classes. Mme BARD est la remplaçante rattachée à l'école.

Cette année, l'équipe pédagogique de Beauvoir de Marc axe le **projet d'école sur l'environnement et le développement durable** en mettant en place deux grandes actions à savoir : **la création d'un jardin pédagogique** commun de la PS au CM2 avec la mise en place du compost ainsi qu'un travail sur **la gestion et surtout la réduction des déchets dans l'école**. Ce travail va être mis en place tout au long de l'année, en collaboration avec la mairie, les parents et d'autres partenaires locaux. L'école est d'ailleurs **inscrite au concours des jardins fleuris** organisé par les DDEN.

**L'objectif étant d'aider les élèves à comprendre, à développer des compétences dans la défense et l'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures. L'objectif est de pérenniser ce travail sur les années à venir.**

Toute l'école est **en correspondance avec le projet « Roadside trip »** avec deux enseignants basés en Amérique du Sud. Au-delà du travail sur la correspondance scolaire, la majeure partie du travail consiste à sensibiliser les élèves au respect de l'environnement et des animaux.

Les carnets de voyage reçus mensuellement (adaptés à chaque niveau de classe) nous permettront de découvrir de nouvelles régions du globe et d'en apprendre plus sur la situation des déchets dans différents pays.

Le projet d'école se découpe toujours en 4 axes à savoir

- les mathématiques
- le parcours éducatif
- la prise en charge de la difficulté scolaire
- les relations avec les familles

Tout d'abord, concernant les mathématiques, les classes de l'école vont continuer à réinvestir tout le travail accompli l'année passée avec les conseillers pédagogiques. La classe de CM1-CM2 s'engagera dans **le défi math-Isère**.

Puis, dans le cadre du parcours **« chorale »**, les élèves proposeront **un défilé lors du carnaval en chorale** avec la **création d'instruments de musique**. Ce parcours éducatif sera aussi axé sur le **parcours citoyen**. En effet, afin d'améliorer le climat scolaire et la gestion des conflits, les classes travailleront beaucoup autour des jeux coopératifs et des messages clairs.

En lien avec le projet environnemental, toute l'école participera à **deux interventions de « planète mômes »** : un spectacle sur le jardin ainsi qu'une conférence sur les déchets.

**La relation avec les familles** est très importante. Ainsi, plusieurs actions seront mises en place afin d'établir ce climat serein et de confiance entre les enseignants, l'école et les élèves.



## Ecole - Année scolaire 2019 - 2020

Les classes de PS-MS-GS), CM1-CM2 utiliseront l'application « **classroom** » toute l'année. Les parents seront amenés également à encadrer avec l'équipe des ateliers décloisonnés de la PS au CM2.

L'école reconduira la **soirée jeux/pizza** cette année. Une soirée durant laquelle les parents seront amenés à partager un moment ludique avec l'équipe pédagogique et les élèves.

Nous en profitons pour informer les parents qu'un site leur est dédié :

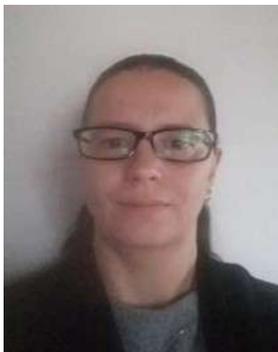
<https://mallettedesparents.education.gouv.fr>

Dans cet espace, sont proposés des outils et des ressources pour mieux comprendre l'école et renforcer le lien entre les différents acteurs de la réussite de chaque élève.

Nous vous donnerons également RDV en fin d'année pour le **courseton** avec tous les élèves de la PS au CM2 !

D'autres actions menées par l'école (**vente des photos de classe, des chocolats,...**) et le Sou des écoles (**ventes de brioches,...**) permettent de récolter des fonds pour tous ces projets et nos sorties, **pensez à nous !**

## Les parents délégués



Mme BALLATEAU



Mme BARON



Mme BERTA DOUAUD



Mme BLANC



Mme BOUCHUT



Mme CAPRE BORIES



Mme CHAUVIN



Mme CLAIN



Mme GATTO



Mme LAFORET



Mme MICHELUTTI



Mme PASINI

# Vie communale

## Les agents communaux

Les agents communaux sont les interlocuteurs de notre quotidien. Chaque jour, ils travaillent pour la Commune et ses administrés.

**LE SERVICE DE L'ENFANCE :** Karima, Nathalie, Amandine, Fabienne, Mireille et Béatrice



**LE SERVICE ESPACES VERTS, VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS :** Johan et Fabienne



## Les agents communaux

### LE SERVICE ADMINISTRATIF

Géraldine et Catherine (absente sur les photos)



## Taxe foncière

Certains contribuables ont vu leur taxe foncière légèrement augmenter cette année.

En effet, certains logements sont toujours considérés comme n'ayant pas le chauffage central. Or, en 2019, les services fiscaux estiment que tous les logements en sont équipés, ceci dans un souci d'équité fiscale entre contribuables. Dans l'appellation chauffage central on retrouve tous les systèmes capables de chauffer l'ensemble des pièces de l'habitation : Radiateurs électriques, chaudières au fuel, au gaz ou au bois, poêle à bois avec système de distribution d'air chaud.

Par contre, un poêle à bois simple n'est pas considéré comme système de chauffage central.

L'éventuelle **augmentation** de votre taxe foncière n'est donc **pas due à une décision de votre Mairie**. Pour toute question, c'est à votre Centre des Impôts qu'il faudra vous adresser.



## Intempéries



Les intempéries récentes de neige mi-novembre nous ont privés d'électricité pendant plusieurs jours.

### Soyez prudents

Si vous devez utiliser un appareil à gaz ou à pétrole assurez-vous de son bon fonctionnement, ne le faites pas tourner en continu, et aérez régulièrement votre habitation.

Si vous branchez un groupe électrogène placez-le à l'extérieur, suffisamment loin des portes et fenêtres.

# Vie communale

## ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S AGREE(E)S Beauvoir de Marc

M : Maternel

F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(L)ES ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARRET (ROSSI) Laurence Tél. 04 74 59 74 09 Mail : <a href="mailto:laurencebarret20092@hotmail.fr">laurencebarret20092@hotmail.fr</a>	305 chemin du Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 04 74 58 89 27 Mail : <a href="mailto:moussa.bedjeguelal@orange.fr">moussa.bedjeguelal@orange.fr</a>	227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail : <a href="mailto:lesptitsloulous38@laposte.net">lesptitsloulous38@laposte.net</a>  <ul style="list-style-type: none"><li>• HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43</li><li>• COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48</li><li>• JANSON Gwendoline Tél. 06 03 07 32 81</li></ul>	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
CLAVE Caroline Tél. 06 02 71 61 10 Mail : <a href="mailto:egyptland@hotmail.fr">egyptland@hotmail.fr</a>	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06 85 17 94 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : <a href="mailto:stephanie.grand@neuf.fr">stephanie.grand@neuf.fr</a>	277 B chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 6M
LIAUD Béatrice Tél. 06 52 84 21 33	56 chemin de Chante Perdrix 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86	98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : <a href="mailto:l.perroncabus@free.fr">l.perroncabus@free.fr</a>	1 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
ROMANI (CHAVAS) Magalie Tél. 06 89 84 13 57	26 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO Dominique Tél. 06 88 26 56 62 Mail : <a href="mailto:dominique.schabo@orange.fr">dominique.schabo@orange.fr</a>	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : <a href="mailto:sylvie.schabo@orange.fr">sylvie.schabo@orange.fr</a>	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M

# Vie communale

## Apprenons à connaître nos entreprises...



**CONTAINERS SERVICE** est née il y a 21 ans dans une pépinière d'entreprises sur Lyon. Un projet novateur : **nettoyer des emballages industriels usagés pour leur donner une seconde vie.**

En 1998, ce type de projet d'entreprise n'ayant pas de modèle sur lequel s'adosser, comportait beaucoup d'incertitudes. Très rapidement l'intérêt des industriels s'est fait ressentir leur permettant de réaliser des économies sur leurs déchets et profitant d'une opportunité d'emballages d'occasion moins chers.

Au bout d'un an, la pépinière étant devenue trop étroite, nous créons la SARL que nous implantons à Beauvoir de Marc dans le dépôt de Mr et Mme Dufour aux Peytières. Nous y resterons 3 ans durant lesquels je n'oublierai pas les coups de main précieux de Gilles Galifet, René Amieux, Bernard Bourguignon, de mon associé et mentor des débuts, Pierre Morin sans oublier mes parents qui m'ont avancé de l'argent pour acquérir du matériel rendu sous forme d'action de la SARL.

Des 90 000 francs du premier exercice, nous réalisons plus de 2 millions d'€ de CA, 20 ans plus tard. Vendre des emballages de réemploi engendre pas mal de soucis liés à la réglementation toujours plus contraignante ainsi que des risques de pénuries sur le sourcing des emballages de réemploi. Nous avons donc pris un virage à l'international en 2011 pour nous affranchir de cette fragilité.

Nous sommes devenus importateur en achetant directement des big bags neufs dans des usines en Turquie, tout d'abord, puis la Chine et l'Inde sont devenus très rapidement deux partenaires stratégiques. L'activité d'emballages de réemploi n'a cessé de périlcliter pour passer de 100 % du CA à 25 % du CA en 2019. Nous sommes ainsi passés d'un modèle d'éco-entreprise à un négoce de gros.

Nous avons souhaité continuer notre métier principal dans le secteur du réemploi de big bags et pour ne pas baisser les bras nous avons tenté de créer une filiale au Portugal en 2015. Nous pensions ouvrir de nouveaux débouchés sur la



Dépôt balayé par une tempête soudaine le 1er août 2001 à 13h15

péninsule Ibérique avec un marché peut-être moins contraignant. Le pari n'a pas été à la hauteur des espérances et nous avons décidé fin 2018 de fermer le site situé à proximité de Pombal à mi-chemin entre Porto et Lisbonne.

Forts de ces différentes expériences internationales, nous avons ouvert les portes de l'import et conjointement aussi l'export de nos produits.

Nous avons développé un **CONCEPT 100 % Beauvoisard : LE CONCEPT FOREST BAG**, mis au point dans les bois et sur notre site de Beauvoir de Marc. Tous les tests ont été effectués sur notre commune. Le fruit de 7 ans de Recherche et Développement nous a amené à déposer un brevet sur un big bag spécialement conçu pour conditionner, sécher et manutentionner le bois de chauffage. Nous avons déposé deux marques pour les nommer **SOL'R BAG et CONCEPT FOREST BAG** et réalisons aujourd'hui près de 15 % de notre CA à l'étranger. Suisse, Belgique, Portugal, Allemagne, Canada sont les principaux marchés de notre percée sur ces 5 dernières années.

L'innovation est devenue notre marque de fabrique et aujourd'hui, fait notre renommée. Faute de développement sur le réemploi et toujours en recherche de sens sur nos activités, nous avons maintenant à cœur d'innover sur des nouveaux emballages à base de fibres naturels et toujours plus recyclables. En tant que professionnels écoresponsables, nous devons être à la pointe de l'innovation pour proposer des solutions qui ont du sens pour nous et pour tous nos clients : agriculteurs, industriels, artisans, particuliers...

Donner du sens dans ce que l'on fait est pour nous une nécessité. Cela se traduit à la fois par l'utilisation des techniques les plus modernes tout en préservant notre écosystème chaque fois que c'est possible.

*«Science sans conscience n'est que la ruine de l'âme» (François RABELAIS)*

À 31 ans, cumulant 15 années d'expérience, titulaire des CAP installateur sanitaire et thermique, d'un BP équipements sanitaires et fort d'une expérience réussie d'entrepreneur à l'étranger, je décide de créer en avril 2019 la société **Bernard Plomberie Chauffage.**

**BPC** intervient dans un rayon de 25 km autour de Beauvoir de Marc et vous accompagne dans tous vos projets (neuf et rénovation).

Profitez du déplacement offert pour tous les habitants de Beauvoir de Marc.



## Déclarations préalables de travaux accordées

NOM DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE
<b>2018 (Fin)</b>		
M. CHENAVER Gilles	Chemin sous Bourassagne	Isolation par l'extérieur + revêtement façades
M. BAURAIN Patrick	Chemin des Hautes Bruyères	Rénovation toiture + ravalement façades
M. ERDIK Erol	Chemin des Granges	Panneaux Photovoltaïques
Mme ANGE Martine	Chemin de l'Eglise	Changement menuiseries
<b>2019</b>		
Mme PRUDHOMME Charlotte	Chemin de Martel	Ravalement façades
M. GAILLARD Alexandre	Chemin de l'Eglise	Création conduit cheminée
M. GRAND Martial	Chemin des Granges	Piscine en bois semi enterrée
Mme VAUX Christine	Chemin de Chasse	Abri de jardin
M. THELU Nicolas	Clos de la Caille	Changement menuiseries
M. BAÏÜTTI Michel	Impasse Mandra	Transformation toiture
M. LEBLANC René	Chemin de Cul de Bœuf	Piscine
M. SERCLERAT Roger	Chemin des Granges	Demande d'abattage de cèdres classés
COMMUNE Beauvoir-de-Marc	Chemin de la Fontaine	Installation de panneaux photovoltaïques
M. PONSIN Serge	Chemin des 3 Vallées	Remplacement tuiles
M. BONNARDOT Christian	ZA La Fontaine	Installation de panneaux photovoltaïques
TDF- ITAS	Chemin des Seiglières	Implantation antenne téléphonie mobile
M. GAILLARD Alexandre	Chemin de l'Eglise	Création marquise bois
M. MARQUES Pascal	Chemin de Cul de Bœuf	Réfection mur + pose portail
Mme JOUCLARD Sylvie	Chemin de Chasse	Pose de 2 fenêtres de toit
Mme ANGE Chantal	Chemin de l'Eglise	Changement menuiseries
M. et Mme GENILLIER Judicaël et Jennifer	Route de Vienne	Réalisation muret de clôture et portail
M. et Mme. NICOLAS Aurélie et Thomas	Chemin de l'Eglise	Extension habitation
M. DE OLIVEIRA Yann	Route de Vienne	Portail démontable
M. DECOURT Gabriel	Chemin de Chante Perdrix	Véranda

## Déclarations préalables de travaux accordées

NOM DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE
M. FERREIRA DE OLIVEIRA Renato Jorge	Route de Vienne	Clôture fils barbelés et pieux en bois
SIE du Brachet	Chemin de Cul de Bœuf	Remplacement clôture
SERMET Patrick	489 RD 53 b route de Charantonay	Rénovation hangar agricole
DADDI Auardia	1540 route de Lyon	Piscine

## Permis de construire accordés

2018 (Fin)		
M. LETY Guillaume	Chemin des Seiglières	Construction garage
SCI BEAUVOIR	Chemin des Barres	Extension bâtiment existant
2019		
M. LETY Guillaume	Chemin des Seiglières	Extension garage
M. ESPARZA Jérémy	Chemin de Chasse	Maison + piscine
M. GAILLARD Alexandre	Chemin de l'Eglise	Transformation garage en cuisine
M. SEIGLE Philippe	Chemin de Chasse	Extension garage existant
Mme LIAUD Béatrice	Chemin de Chante Perdrix	Construction bâtiment agricole
M. BOYET Yves	Route de Lyon	Garage

## Plan local d'urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

L'élaboration du PLUi touche à sa fin. **L'enquête publique** de l'ancienne communauté Saint Jeannaise a eu lieu du **12 septembre au 14 octobre 2019**.

Elle s'est déroulée dans trois communes, à la maison de l'intercommunalité de St Jean de Bournay, à la mairie d'Artas, et à la mairie de Châtonnay.

Elle a donné lieu à de nombreuses remarques qui seront ou non prises en compte par les commissaires enquêteurs.

Ce PLUi permettra d'homogénéiser le règlement d'urbanisme sur les 50 communes de Bièvre Isère.

## Documents d'urbanisme

JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE
<b>Vendre un terrain en vue de réaliser une construction</b>	<b>Un certificat d'urbanisme opérationnel</b>	<b>2 mois (1)</b>	<b>18 mois (5)</b>
<b>Modifier une fenêtre</b>	<b>Une demande préalable de travaux</b>	<b>1 mois</b>	<b>24 mois +12 mois sous conditions</b>
<b>Créer une ouverture supplémentaire</b>			
<b>Changer la couleur de la façade</b>			
<b>Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée</b>			
<b>D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment</b>	<b>Une demande préalable de travaux</b>	<b>1 mois (2)</b>	<b>24 mois +12 mois sous conditions</b>
<b>Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m<sup>2</sup></b>			
Accolée à la maison (garage)			
Un abri de jardin, une serre			
Une piscine <b>découverte</b> dans ou hors sol (de plus de 10m <sup>2</sup> )			
Ce seuil de 20m <sup>2</sup> peut être porté à 40m <sup>2</sup> pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.			
<b>Changer la destination d'un bâtiment</b>	<b>Un permis de construire</b>	<b>2 mois</b>	<b>24 mois +12 mois sous conditions</b>
<b>Extension</b> d'une construction de plus de 20m <sup>2</sup> (hors zone urbaine) ou de plus de 40m <sup>2</sup> (dans une zone urbaine)			
<b>Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m<sup>2</sup></b>			
<b>Créer une construction nouvelle</b>	<b>Un permis de construire</b>	<b>2 mois (3)</b>	<b>24 mois +12 mois sous conditions</b>
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable			
<b>Transférer mon permis de construire à une autre personne</b>	<b>Une demande de transfert de PC</b>	<b>2 mois (4)</b>	
<b>Aménager un terrain</b>	<b>Une demande de permis d'aménager</b>	<b>3 mois</b>	
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m <sup>2</sup>			
Réaliser des opérations de lotissement			
<b>Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction</b>	<b>Une demande de permis modificatif</b>	<b>2/3mois</b>	
(Quand ces modifications sont mineures)			
<b>Démolir une construction</b>	<b>Une demande de permis de démolir</b>	<b>2 mois</b>	
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une demande.			

(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information

(2) - Jusqu'à 40m<sup>2</sup> si vous êtes dans une zone urbaine régie par un POS ou un PLU

(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial

(4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir

(5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé)

Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.

Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.



## Communication

Les missions de cette commission communication :

- Réalisation d'un bulletin municipal distribué 3 fois par an : en février, mai et septembre
- Réalisation de L'Écho de Beauvoir de Marc distribué en décembre
- Mise à jour du site internet :  
<http://www.beauvoir.de.marc.com>  
Ce site comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.



- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du tout nouveau **Panneau d'affichage communal**  
Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?  
Vous pouvez consulter le panneau d'affichage sur votre smartphone en tapant :  
[beauvoirdemarc.infos-municipales.fr](http://beauvoirdemarc.infos-municipales.fr)  
Une fois sur le site, laissez défiler  
Un bon moyen de ne rien louper !!!



## Scolaire

### PERISCOLAIRE

#### Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

**Forfait mensuel 60,55 €**

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

**Ticket** pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **4,80 €**

#### Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h).

Le temps de garderie est payant.

Nathalie et Amandine encadrent les enfants.



# Commissions

## Scolaire

### Conseil municipal d'Enfants

Notre nouveau conseil municipal d'enfants a bien commencé ce nouveau mandat pour deux ans. Nos six jeunes filles **Lise, Kahyna, Ambre, Tabata, Elise et Laurine** sont très motivées.

Nous avons déjà fait depuis le début d'année:

- 3 réunions
- 2 cérémonies au monument
- une matinée propre
- un téléthon

Les enfants ont beaucoup d'idées.

- Nous avons fini de mettre en place la sécurité autour de l'école par des poteaux et des chaînes.
- Johan doit faire le tracé du passage piéton, dès que le temps le permettra. Il sera en face de la mairie pour sécuriser les enfants qui descendent du village pour se rendre à l'école.
- Un jardin solidaire va voir le jour sur la commune derrière le Bâtiment de l'Opac vers l'école...

Les personnes intéressées pourront s'inscrire en mairie pour encadrer nos jeunes conseillères dans leur projet.

- Une demande de devis est en cours pour la réalisation d'une aire de jeux, le lieu reste à définir, vers les écoles, sur le terrain en sable !!!

**Pour 2020** nous aurons notre **matinée propre courant AVRIL**. Nous comptons sur vous pour cette matinée, nous avons toujours peu de monde qui se manifeste pour nous aider et c'est bien dommage. Je tiens à remercier les personnes qui sont présentes à cette journée et les parents toujours autant motivés pour encadrer leurs enfants.

Remerciements également à Alain Pichat, maire de la commune, Robert Mandrand, 1er adjoint, pour m'aider dans ce projet de conseil d'enfants qui est un plus sur notre commune et qui j'espère motivera les enfants pour continuer plus tard à garder cette belle image de notre commune.

*Arlette Miguet, Commission scolaire*



# Commissions

## Scolaire



# Commissions

## Voirie

- Comme toutes les années le point à temps a été fait sur toute la commune pour un montant de **12 432 € T.T.C.**
- Un busage du fossé et une reprise de voirie ont été réalisés chemin de Martel au hameau du Colombier pour un montant de **2 686,80 € T.T.C.**
- Nous avons également fait des bicouches :
  - ⇒ sur le chemin de Chante perdrix (hameau de chasse) pour un montant de **4 435,20 € T.T.C.**
  - ⇒ sur le chemin de Martel (hameau le Colombier) pour un montant de **5 253,12 € T.T.C.**
  - ⇒ et sur une partie du chemin de Cul de bœuf pour un montant de **3 417,60 € T.T.C.**
- La remise en état du chemin de la carrière sur une longueur de 1 000 m a été effectuée pour un coût de **4 800 € T.T.C.**
- Travaux complémentaires au chemin du Colombier pour remblaiement d'un tuyau en béton recyclé, pour un montant de **2 371,20 € TTC.**

## Quelques nouveautés...



Le nouveau « Point propre » chemin de Charavoux au hameau de Chasse.

Sa mise en place a été faite par des bénévoles, la commune a pris en charge la toupie de béton.

Le camion benne et le tracteur (matériels achetés d'occasion), pour faciliter le travail des employés communaux



## Recrudescence de cambriolages



*Une force humaine*  
**Le Groupement de Gendarmerie  
Départementale de l'Isère**

vous conseille :

**POUR PRÉVENIR  
LES  
CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit  
des cibles faciles.  
Il se renseigne sur vos habitudes.  
Il recherche et profite des failles  
de votre protection.

Le principal ennemi des  
cambrioleurs est le temps qu'ils  
passent à vaincre vos défenses !

21, avenue Léon Blum  
38035 GRENOBLE CEDEX 2  
☎ 04.76.20.37.00

### Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clefs sous le paillasson ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs ;
- ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;

- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

### En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au **17** ;
- dressez un inventaire des objets dérobés, apportez le lors de votre dépôt de plainte
- prévenez votre assureur.

## BEAUVOISARDS SOLIDAIRES

De nouveaux **cambriolages** ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules... ) et le signaler à leurs élus, les référents de quartier, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

### RAPPEL

#### Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages



Soyez prudent avec les démarcheurs  
Assurez vous de leur identité



Installez des équipements adaptés et agréés ( volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme )



Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Œilleton), et d'un entrebâilleur.



Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.  
Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.



N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur



Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous



Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

#### Si un cambrioleur s'introduit chez vous

**Ne prenez pas de risque – N'intervenez pas sur l'individu**



Appelez immédiatement la gendarmerie ( 17 )

Ne touchez à rien

#### Pendant vos absences ( vacances )



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance ( leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter )



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas traîner en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

## Sécurité Seniors



### Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## Recensement militaire à 16 ans

### LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**AVEC QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

**OBJECTIF CITOYEN**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

## Déclaration annuelle de ruches

### Déclaration annuelle de ruches : Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

**A NOTER :** pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2019)



## Osez

## TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

### Une large gamme de services



**À destination des entreprises :**  
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



**Pour les particuliers :**  
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



**Vers les collectivités et les associations :**  
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



### Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

### L'agence référente de votre commune

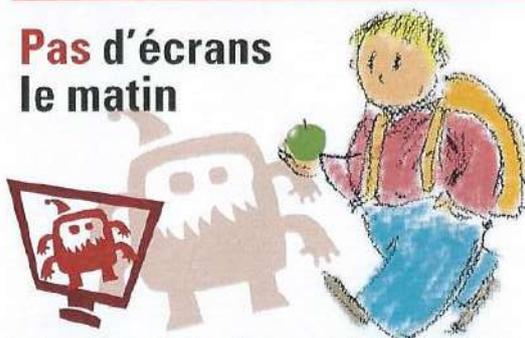
est située à Bourgoin-Jallieu,  
8 route de Saint-Jean de Bournay  
Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10  
ou par mail : [assistantebj@osez.asso.fr](mailto:assistantebj@osez.asso.fr)

[www.osez-asso.com](http://www.osez-asso.com)

**osez** GROUPE  
DEVELOPPEZ VOTRE TERRAIN

### 4 temps sans écrans = 4 pas pour mieux avancer

#### Pas d'écrans le matin



Les écrans (TV, jeux vidéos) sont des capteurs d'attention. Or l'attention est essentielle pour les apprentissages scolaires. L'écran sur-stimule l'attention non volontaire. L'enfant est capté par les stimuli visuels et sonores ultra rapides, changeant à l'écran. Son attention s'épuise au bout de 15 minutes. L'enfant qui regarde un écran le matin fatigue son système attentionnel avant d'arriver en classe. Or un enfant dont l'attention est fatiguée est un enfant qui beugle, qui parle, qui fait tomber ses affaires... et qui ne parvient plus à se concentrer ! Ce mécanisme freine le développement de son attention volontaire, requise pour le travail scolaire. Ses résultats scolaires peuvent chuter.

#### Pas d'écrans avant de s'endormir



Le sommeil qui se forme avec les dernières images perçues sera de moins bonne qualité car l'image animée, même adaptée, n'est pas une activité calmante pour le cerveau de l'enfant. Elle est trop stimulante émotionnellement. L'écran diffuse une lumière bleue (LED) qui inhibe la mélatonine, hormone régulatrice du sommeil, empêchant l'enfant de s'endormir naturellement.

#### Dernier conseil : RESPECTER LES LIMITATIONS D'ÂGE

L'enfant apprend... en imitant. S'il est exposé à des contenus inadaptés c'est-à-dire violents ou pornographiques, ces images produiront sur lui un effet traumatisant et excitent. Il peut développer une appétence pour ce type de contenus et parfois tenter de les reproduire. L'image violente « manipule » le cerveau émotionnel de l'enfant. Le discours secondaire du parent ou sa présence aux côtés de l'enfant durant le visionnage du film ne diminuent pas la charge émotionnelle de l'image et son pouvoir sur l'enfant.

#### Pas d'écrans durant les repas



La télévision allumée durant les repas familiaux empêche votre enfant de vous parler et vous lui parlez moins. Un enfant qui grandit avec une télévision allumée en permanence acquerra un vocabulaire plus pauvre, un langage moins riche. Chez les enfants de 15 mois à 4 ans, 2 heures de TV quotidienne aboutissent à multiplier par trois la probabilité de voir apparaître des retards de développement de langage. Le contenu anxigène de certains programmes (en particulier le journal télévisé) a des répercussions sur le comportement et la gestion des émotions de l'enfant même s'il est trop jeune pour comprendre. Lui expliquer ne modifie pas ses émotions.

#### Pas d'écrans dans la chambre de l'enfant



La présence d'un écran dans la chambre de l'enfant diminue son temps de sommeil. Avec la télévision, l'ordinateur, la tablette... dans la chambre de l'enfant, les parents n'ont pas la possibilité de contrôler ce que leur enfant regarde. S'ils lui interdisent verbalement de regarder les contenus inadaptés, ils lui confèrent une trop grande responsabilité. Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à développer des compétences essentielles : activités sensori-motrices, jeux de faire semblant, jeux symboliques, graphisme, nécessaires pour le développement de sa pensée, son attention, sa socialisation.



établissement  
public de santé de  
Ville-Evrard  
Département de la Seine-Saint-Denis



Flashez le code et retrouvez une vidéo et découvrez la campagne  
« 4 pas pour mieux avancer »

## Les Centrales Villageoises

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.).

Les Centrales Villageoises fonctionnent en réseau au sein d'une Association et partagent un modèle commun, basé sur le partage d'un grand nombre d'outils et de services. Ce modèle est aujourd'hui mis en œuvre dans plusieurs régions françaises (actuellement, 44 centrales dont 21 en production).

Pour plus de renseignements :

<http://www.centralesvillageoises.fr/>

Sous quelle forme ?

Le plus souvent, une SAS (société par actions simplifiées) qui dans un 1er temps regroupe des financements pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures publiques ou privées louées par la société.

Les actionnaires sont en priorité des citoyens mais également des collectivités et des entreprises

La prise de décisions est sur le mode coopératif.

### La SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises

**Un projet local et citoyen visant à produire de l'électricité équivalent à la consommation de 180 foyers hors chauffage électrique**

L'assemblée générale des actionnaires du 29 août 2019 à Moidieu-Détourbe, sur le fonctionnement un actionnaire = une voix a validé les contours du projet :

- 1ers panneaux installés aux vacances de Toussaint par des entreprises de la région.
- Une dizaine de toitures concernées (7 bâtiments publics, un particulier et deux entreprises)
- Budget global de 520 000 €
- Potentiel des panneaux photovoltaïque installés de l'ordre de 400 kWc, soit une production annuelle de 450 000 kWh

Financé par les actionnaires, citoyens ou entreprises du territoire, ce projet est également soutenu par la Région AURA (subvention de 30% du montant du projet global) et Vienne Condrieu Agglo. Le financement se répartit de la façon suivante :

- 94 000 € de fonds propres (actionnariat et comptes courants d'associés d'entreprises locales et citoyens)
- 136 000 € de subvention Région + 6 000 € de subvention Vienne Condrieu Agglo
- 290 000 € d'emprunt au Crédit Agricole Centre Est

Contacts :

[collinesiseroises@centralesvillageoises.fr](mailto:collinesiseroises@centralesvillageoises.fr)

Martine Tardy : 04 74 57 02 96



## La médiation familiale - ASSOCIATION OSJ - TRAIT D'UNION

### Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

### Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

### Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

### Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varie selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95  
E-mail : [traitdunion@osj.asso.fr](mailto:traitdunion@osj.asso.fr)  
Site : [www.osj.asso.fr](http://www.osj.asso.fr)

### \*VIENNE :

Trait d'Union  
57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

### \*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union  
4 rue des Ayencins - 38 550

### \*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations  
34 avenue Jean Jaurès - 38 270

### \*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public  
24 avenue Jongkind - 38 260

### \*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit  
Place du 11 novembre 1918 - 38 090

- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley  
15 impasse de la Frênaie Allée 5 - 38 090

### \*PONT DE CHÉRUY :

Pôle Social  
66 rue de la République - 38 230

## Inscriptions listes électorales

Si vous voulez pouvoir voter le 15 mars 2020 pour les élections municipales, inscrivez-vous le plus rapidement possible sur les listes électorales.

La date limite d'inscription a été fixée au **7 février 2020**.

## Une Mutuelle Santé accessible à tous

Les tarifs des Mutuelles sont de plus en plus élevés et certains renoncent à se soigner. Une Mutuelle Communale est donc mise en place à Beauvoir de Marc depuis 2018, pour rejoindre ainsi le Groupement de plusieurs Communes environnantes.

Les représentants des 2 Complémentaires Santé retenues sont :

- Florent VERRIER, courtier en assurances, représentant notamment le Groupe APICIL
- Chrystelle RACLET, conseillère pour AXA

☎ 06 09 71 50 60

☎ 06 70 00 12 70

Chaque cas étant particulier, n'hésitez pas à les contacter directement pour prendre rendez-vous avec eux à votre convenance afin d'étudier gratuitement votre dossier.

## Liste des associations et groupements

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
<b>AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS</b>	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 98 44
<b>ACCA - Chasse</b>	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 95 94
<b>APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE</b>	Marie-Claude PICHAT	343 impasse Pétrus 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 33 00 52 03 marie-claude.pichat2109@orange.fr
<b>APPLE JACK'38 (country)</b>	Joëlle LUCOT	8 lot le Bourg 38790 Diémoz	☎ 06 15 94 83 05
	Murielle TEDESCO		☎ 06 43 10 29 44
<b>ASTER</b>	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com
<b>BCB - BASKET</b>	LIGONNET Fabienne	12, rue de la chapelle 38790 Diémoz	☎ 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr
	CHAUVIN Jennifer (Vice-Présidente))	230 B chemin de l'Eglise 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 40 67 62 jen38070@hotmail.fr
<b>CLUB DE L'ESPOIR</b>	Claudette GIREL	1369 avenue du Dauphiné 38790 Charantonnay	☎ 04 74 15 06 53
<b>COMITE DES FETES</b>	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 83 13 05 21 comitedesfetesbdm@gmail.com Location de matériel festif ☎ 06 27 05 88 40
<b>COMITE PAROISSIAL</b>	Marie-Claude PICHAT	343 impasse Pétrus 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 33 00 52 03 marie-claude.pichat2109@orange.fr
<b>CSBB - BADMINTON</b>	DUC Nicolas	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@free.fr
<b>ESPOIR D'AFRIQUE</b>	Claire MICHELUTTI	168 chemin de Gerbolle 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 95 33 70 27 espoirdafrique@free.fr
<b>FLASH DANCE</b>	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 16 45 20 10 flashdanse.beauvoir@gmail.com
<b>LES PTITS LOULOUS</b>	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 02 22 61 lesptitsloulous38@laposte.net
<b>MAILLONS TOUT</b>	Catherine ROSSARY	202 chemin de chasse 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 31 59 74 45 maillonstoutbdm@laposte.net
<b>SOU DES ECOLES</b>	HORAUX Isabelle	653 chemin du Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 89 93 73 36 ihoroux@gmail.com
<b>USBR - FOOT</b>	Liliane RIEUX	10 rue de la République 38440 St Jean de Bournay	☎ 04 74 56 33 28 ☎ 06 72 77 88 35 fornelli.liliane@wanadoo.fr

## Professeurs privés

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEOKOFF	04 74 58 24 87
PERCUSSION	Lise ARMANET	06 74 89 72 45



# Vie associative

## Calendrier des manifestations 2019

DATE	ANIMATION	ASSOCIATION
12 janvier	Vœux du Maire	
25 janvier	Soirée jeux	Maillons tout
2 février	Loto	USBR
8 février	Poker	USBR
9 février	Boudins	ACCA
16 février	Thé dansant	Club de l'Espoir
22 février	Concert	APAC
14 mars	Soirée dansante Saint Patrick	Comité des Fêtes
21 mars	Repas dansant	USBR
28 mars	Soirée Saint Patrick	Badminton
5 avril	Diots	USBR
5 avril	Repas	ACCA
25 et 26 avril	Week-end danse country	Apple Jack's 38
8 mai	Armistice 1945	
6 juin	Danse Africaine et percussion	Espoir d'Afrique
14 juin	USBR'Games	USBR
19 juin	Fête de l'Ecole	
26 et 27 juin	Gala	Flash Danse
28 juin	Concours de pétanque	USBR
25 juillet au 2 août	Festival de danse et musique africaine	Espoir d'Afrique
4 septembre	Forum des associations	
3 octobre	Animation	Maillons tout
11 octobre	Thé dansant	Club de l'Espoir
	Boudins	Comité des fêtes - CCAS
7 et 8 novembre	Exposition	APAC
11 novembre	Boudins	ACCA
15 novembre	Repas communal offert aux personnes de 70 ans et +	
21 novembre	Soirée disco	Comité des fêtes
5 décembre	Téléthon	
13 décembre	Concours de belote	USBR
19 et 20 décembre	Week-end danse country	Apple Jack's 38
31 décembre	Réveillon	Basket



Notez toutes ces dates dans vos agendas !!!

## ESPOIR D'AFRIQUE



L'Association Espoir D'Afrique, après avoir clôturé son premier **AfroFestival** cet été, a repris ses activités avec grand succès !

Les **cours d'initiation à la danse africaine** sont donnés depuis la rentrée à Beauvoir de Marc, mais également à Éclose-Badinières et Porcieu-Amblagnieu.

Pour le plus grand bonheur des petits (à **partir de 3 ans**) et des plus grands, nous partageons la passion de cette danse qui permet de découvrir coordination, lâcher prise et ancrage au sol notamment. Et ce toujours en lien avec la découverte de la musique, par l'accompagnement de la danse avec des musiciens en live, mais également la possibilité pour les élèves de jouer des instruments !

Les **ateliers de percussions** avec Ousmane Kouyaté ont également repris, venez découvrir auprès d'un grand maître : le Djembé, le Dundun, le Sangban, le Krin ou encore le Balafon !  
Location, vente et réparation d'instruments possibles, nous contacter !

L'Association Espoir d'Afrique a fait également découvrir ses **actions écologiques** (ferme pédagogique, permaculture, recyclage, etc) et **humanitaires** (recueil de dons) en invitant ses adhérents à la découverte du lieu de domiciliation dit « Le Refuge », un endroit familial et accueillant proche de la nature !

**Ateliers Initiation à la Danse avec Claire Mikado :**

- enfants à partir de 3 ans, les mercredis de 17h30 à 18h30
- ados et adultes tous niveaux, les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h.

À la salle Joseph Cottaz sous la Mairie de Beauvoir.

- 1 samedi/mois de 14h à 16h à Éclose-Badinière,
- 1 samedi/mois de 15h à 16h30 à Porcieu-Amblagnieu.

**Ateliers percussions** à la demande, nous contacter !

Venez nombreux pour nous retrouver aux **Téléthons** :

- le 30 novembre à Charantonay en fin d'après-midi et en soirée à Beauvoir de Marc,
  - le 07 décembre à Porcieu-Amblagnieu !
- Animations musicales en live et initiation à la danse sont aux programmes !

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : Claire au 06 95 33 70 27 ou [espoirdafrique@free.fr](mailto:espoirdafrique@free.fr) !



## BASKET CLUB de Beauvoir de Marc - B.C.B.

Samedi 18 mai ont été célébrés les 40 ans du club de Beauvoir de Marc !!!

L'après midi a commencé par des matchs amicaux avec les joueurs de Beauvoir et de Diémoz des catégories U9 à U13, suivis par un match des anciens Seniors du club le tout dans une superbe ambiance !!! Après le discours du président et des élus locaux, le vin d'honneur fut servi et la journée se poursuivit à la salle des fêtes pour un bon repas et une soirée dansante qui dura tard dans la nuit !!!

Merci à tous les joueurs et joueuses pour leur présence, ainsi qu'aux parents et à tous les acteurs de cette journée qui a été une réussite.

Merci à nos arbitres en herbe, à Fabienne, Noëlie et Maelle pour la table de marque, aux mamans pour la gestion de la buvette et au club de Diémoz pour avoir participé à cette belle journée !!!

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Guy, notre Président quitte son poste pour d'autres horizons.

Nous ne pourrons pas oublier ses "Vos joueurs !!!" si caractéristiques que seuls les Beauvoisards du gymnase pouvaient comprendre.



C'est reparti pour une nouvelle saison !!!

Composition du nouveau bureau saison 2019-2020:

<b>Présidente</b>	Fabienne LIGONNET
<b>Vice-présidente</b>	Jennifer CHAUVIN
<b>Secrétaire</b>	Stéphanie SCHAICH
<b>Secrétaire adjointe</b>	Floriane GAIVALLET
<b>Trésorière et correspondante</b>	Christiane MOIROUD

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux coaches pour cette saison:

**Patou, Antoine, Romane, Maëlle et Floriane.**

### Horaires des entrainements pour cette saison 2019-2020

Le Basket Club de Beauvoir de Marc (BCB), en entente avec le Basket Club de Diémoz (BCD), **recrute** de 7 à 99 ans tous ceux qui souhaitent venir découvrir cette discipline dans une ambiance sportive et conviviale :

Le **mardi** à la Halle des Sports de Diémoz

- Loisirs Mixtes : 20h00-22h00 (En Autonomie)

Le **mercredi** à la Halle des Sports de **Diémoz**

- U 9 (Mini-Pouss) 10h30-12h00
- U11 (Poussins) 13h30-15h00
- U11 (Poussines) 15h00-16h30
- U13-U15 (Benjamines-Minimes) 16h30-18h00
- U13 (Benjamins) 17h30-19h00

Le **vendredi** soir au gymnase de **Beauvoir de Marc**

- U11 (Poussines-Poussins) 16h30-18h00
- U13 (Benjamines-Benjamins) Mixte 18h00-19h30

Le **vendredi** soir à la Hall des Sports de **Diémoz**

- Seniors Filles 20h30-22h00

Possibilités dans les autres catégories:

Le **mardi** soir à la Halle des Sports de **Diémoz**

- Equipe loisirs Mixte 20h30-22h00
- Seniors Filles 19h00-20h30
- Seniors Garçons 20h30-22h00

### Effectif des équipes (en entente BCB/BCD)

Mini-Pouss (U9) : 11 joueurs (9 garçons et 2 filles)

Poussins (U11) : 8 joueurs

Poussines (U11) : 10 joueuses

Benjamines (U13) : 9 joueuses

Benjamins (U13) : 10 joueurs

Minimes filles (U15) : pas d'équipe cette saison car effectif trop léger.

Les premiers matchs ont lancé cette nouvelle saison avec:

Samedi 21 septembre 2019 Benjamins (U13)

Dimanche 22 septembre 2019 Seniors filles

Un très grand Bravo à l'équipe Benjamines pour son 1er match le samedi 28 septembre car elle décroche la victoire contre St Agnin en n'étant que 5 joueuses

Félicitations les filles sans oublier vos Coach, pour ce match de qualité !!!

## BASKET CLUB de Beauvoir de Marc - B.C.B.



Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/Basketbeauvoir/>

### Calendrier

- Le Club de Basket a participé au **téléthon** avec les autres associations de la commune.
- Pour les vacances de Toussaint, Février et Pâques des **Stages** seront mis en place et les 2 Clubs travaillent déjà sur d'autres idées afin de bien préparer la **Fusion** pour la Saison prochaine. Car à la fin de cette deuxième année de bonne entente, les deux clubs fusionneront pour devenir le **BCBD (Basket Club Beauvoir Diémoz)**.

L'ensemble du bureau remercie les parents qui viennent soutenir et encourager leurs enfants et surtout préparer d'excellents gâteaux fort appréciés lors des rencontres à domicile, qui font que le club garde son esprit convivial et familial.

Le club remercie également la Mairie pour la subvention qu'elle nous octroie chaque année. Elle permet de compléter les équipements sportifs et participer à une partie du financement du déplacement en autobus pour le tournoi du Comité Isère qui se déroule à Grenoble.

Le Club organise son traditionnel **REVEILLON** à la salle des fêtes Eymond Laritaz de Beauvoir de Marc avec le Maître Restaurateur L'XTREME de St Jean de Bournay et une sono pour l'ambiance musicale. Réservations auprès de Christiane MOIROUD au 06-87-39-11-26  
Attention soirée uniquement sur réservation, nombre de places limité !!!



## A.C.C.A - LA CHASSE



Nouveau local de dépeçage du gros gibier



## FLASH DANSE

### Flash Danse en direct de TV Beauvoir !

Grosse affluence cette année pour Flash Danse : tous les cours affichent complet !

Face à cette forte demande, nous avons été contraintes de refuser l'inscription de plusieurs danseuses, pour que les cours puissent continuer à se dérouler harmonieusement sans sureffectif.

Si vous ou vos enfants êtes intéressés pour intégrer les cours de Flash Danse l'année prochaine, inscrivez-vous dès le mois de Juillet, la priorité étant donnée aux anciens adhérents puis pour les nouveaux, par ordre d'inscription.

Lors de l'assemblée générale du 10 Septembre 2019, tous les membres du bureau ont été reconduits

<b>Présidente</b>	Gaëlle DUC
<b>Vice-présidente</b>	Séverine BLANC
<b>Secrétaire</b>	Maïté PERGUET
<b>Vice-secrétaire</b>	Caroline GROS
<b>Trésorière</b>	Christine VAUX,
<b>Vice-Trésorière</b>	Nadine PATHIER

Flash Danse compte aujourd'hui **70 adhérents**, dont 3 garçons (ce qui est assez rare en danse pour être souligné). Les cours pour les **enfants et ados** se déroulent **le lundi de 17h à 21h**, ceux des **adultes** le **mardi de 18h30 à 22h**.

Comme chaque année, Flash Danse a participé au Téléthon le 30 novembre 2019 en présentant une chorégraphie pour chaque groupe et espère que vous avez pu à nouveau apprécier le voyage autour du monde qui vous a été proposé au cours d'une croisière avec nos charmants petits « marins », en visitant des pays aussi variés que le Mexique avec ses sombreros, la Russie avec ses cosaques ou l'Inde avec ses costumes Bollywood éclatants, en découvrant la Bavière et la moiteur du Mississippi, en passant par Paris, la ville du French Cancan.

Le voyage fut d'autant plus agréable qu'il s'est déroulé dans une salle des fêtes refaite à neuf !

Les membres de Flash Danse s'activent maintenant pour préparer un spectacle que nous espérons encore plus enthousiasmant.

**Amélie MANUEL**, qui anime les cours des enfants et des ados, prépare et peaufine les chorégraphies qui mettront tous les danseurs et danseuses en valeur pendant que les adultes s'entraînent pour retenir les pas que leur apprennent Maïté, Caro, Sév, Olga et Gaëlle, pour vous présenter notre gala annuel au thème inédit.

Allumez vos écrans !

Installez-vous confortablement dans votre fauteuil !

Flash Danse prépare son Journal télévisé, en direct de TV Beauvoir, que vous présentera notre journaliste vedette, Christophe GROS.

Pour son spectacle de fin d'année, qui se déroulera 2 soirs de suite, vous pourrez suivre en direct les événements marquants vus par nos reporters.

La Saint Valentin, la fête de la musique, le 14 Juillet, la sortie du dernier James Bond, la coupe du monde de football, la fête des lumières, et même l'élection de Miss Beauvoir : vous saurez tout de l'actualité en France et en région !

Flash Danse vous donnera aussi des nouvelles du monde, avec sa chronique sur le carnaval de Venise, son reportage sur les commémorations de la 2ème guerre mondiale ou sur le nouvel an chinois et son enquête sur la vie enflammée de Freddy Mercury et de son groupe Queen.

Après quelques pages de publicité et notre rubrique jardinage, notre journal vous emmènera dans l'espace puisque vous apprendrez qu'on a découvert de la vie... sur la planète Mars !

**Les 26 et 27 juin 2020**, interdiction de zapper : Flash Danse vous attend à 19h30 à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc pour vous informer sans fake news, en direct de Télé Beauvoir.



## FLASH DANSE



# Vie associative

## FOOTBALL - U.S.B.R.



La saison 2019-2020 s'annonce très bien avec un effectif stable de près de 180 licenciés.

### 2 Equipes SENIORS

Les entraînements ont repris le 12 août 2019 et sont assurés par Cédric VARGAS et Alexandre ChARRETON pour l'Equipe 1 qui évolue cette saison en (D3) et pour l'Equipe 2 (D5) c'est Cyril BOURGUIGNON.

**horaire des entraînements** : Mercredi et vendredi 19h30 à 21h00.

### 1 Equipe VETERANS

### 1 Equipe FEMININES LOISIRS

### Equipes « FOOT ANIMATION »

### 2 Equipes U6-U7

### 3 Equipes U8/U9

### 1 Equipe U10/U11

### Equipes JEUNES

### 2 Equipes U13 (gérées par USBR)

### 1 Equipe U15 (gérée par A.C.F.C.)

### 1 Equipe U18 (gérée par A.C.F.C.)

Ces trois catégories sont en entente avec le Club A.C.F.C. (ARTAS - CHARANTONNAY). Ces ententes ont été mise en place pour un manque de joueurs dans les deux clubs.

Les entraînements sont assurés par : Yves MOREL et Aurélien PIOMBO (**U6-U7**) le mercredi de 15h30 à 16h30

David ROSSI et Yves MOREL (**U8-U9**) le mercredi de 16h30 à 18h00

Didier ChENAVIER et Alain SURENYAN (**U10-U11**) le mercredi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 18h00 à 19h00

Martial GRAND, Dorian GRAND et Jordan ROSTAING (**U13**) le mercredi de 18h00 à 19h30 et le vendredi 18h00 à 19h30

2 éducateurs A.C.F.C. (**U15**) le mercredi et le vendredi de 18h00 à 19h30 à Artas ou Charantonnay

Alain ROUSSILLON et 2 éducateurs A.C.F.C. (**U18**) le mardi 19h30 à 21h00 à Beauvoir de Marc et le vendredi de 19h30 à 21h00 à Artas

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme.

Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et samedi après-midi pour encadrer les jeunes.



### MANIFESTATIONS

Le 23 juin 2019 pour la première fois nous avons organisé nos **USBR'GAMES** en remplacement du FESTIFOOT. Celui-ci a permis de réunir les familles puisque la condition était de faire des équipes pour participer aux différents jeux (babyfoot géant, garçons de café, casse-boîtes, enfilage de maillots, tir à la corde, tirs au but, course à deux, bêche glissante, conduite de balles entre quilles, cerceaux avec lancer sur quilles). Cette manifestation a permis de faire participer les enfants, les parents, les grands-parents, les amis, etc...).

Cette journée s'est déroulée dans un esprit amical où tout le monde a pu s'amuser. Le prochain USBR'GAMES aura lieu le **14 juin 2020**.

Le 7 avril 2019 nous avons organisé notre journée **DIOTS AU VIN BLANC**. Cette année des bénévoles se sont improvisés cuisinières (Angélique, Fabienne, Karine, Stéphanie). Cette journée a été une réussite car toutes les saucisses ont été vendues.

En ce qui concerne le bureau pour la saison 2019-2020 la composition est la suivante :

<b>Présidente</b>	Liliane RIEUX
<b>Secrétaire/Correspondant</b>	Nicolas CHENAVIER
<b>Trésorière</b>	Karine MEDINA
<b>Trésorière adjointe</b>	Angélique PONSON
<b>Responsable sportif</b>	Didier ChENAVIER
<b>Correspondant Vétérans</b>	Serge PUCCI Anthony BARON
<b>Membres actifs</b>	Christian SERCLERAT Guy PERON Benjamin SERCLERAT Antoine GALIFET Stéphanie GRAND Fabienne ANTONOFF Martial GRAND Alain ROUSSILLON Marie-No AVENARD Jean-Pierre AVENARD Quentin BALLY Christelle CHENAVIER Jean-Pierre MEDINA Serge PUCCI Alexandra ROSSI Céline TRIANO Stéphane ZANCA



## FOOTBALL - U.S.B.R.



<b>SENIORS</b>	Cédric VARGAS Alexandre CHARRETON Cyril BOURGUIGNON
<b>U6 - U7</b>	Yves MOREL Aurélien PIOMBO Anthony BARON (le samedi)
<b>U8 - U9</b>	David ROSSI Yves MOREL
<b>U10 - U11</b>	Didier CHENAVER Alain SURENYAN
<b>U13</b>	Martial GRAND Dorian GRAND Jordan ROSTAING
<b>U15</b>	Christophe PICOT Dominique JAILLET (éducateurs A.C.F.C.)
<b>U18</b>	Alain ROUSSILLON +2 éducateurs A.C.F.C.

Nous tenons à remercier la Mairie pour leurs investissements dans la main courante du terrain d'honneur pour homologation en Niveau 5 et l'éclairage en Led du petit terrain d'entraînement.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

*Contact :* Liliane RIEUX : 06 72 77 88 35  
Nicolas CHENAVER : 06 30 90 45 57

*Adresse Email :* 535244@laurafoot.org

*Site Internet :* <https://usbrfoot.footeo.com>

*Facebook :* <https://www.facebook.com/usbrfoot>

*Twitter :* <https://twitter.com/usbrfoot>

Témoignez-nous votre soutien en prenant un calendrier lorsque nos équipes passeront chez vous et en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

**Dimanche 10 novembre 2019**

**Dimanche 15 décembre 2019**

**Vendredi 12 janvier 2020**

**Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2020**

**Samedi 24 mars 2020**

**Dimanche 05 avril 2020**

**Dimanche 14 juin 2020**

**Dimanche 28 juin 2020**

**Boudin** à la chaudière au stade de Beauvoir de Marc

**Concours de belote** à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc

**Tournoi en salle VETERANS**

**Tournoi en salle** (U11 - U13) - (U8 U9 - U6 U7)

**Repas dansant**

**Diots** au stade

**USBR'GAMES**

**Concours de pétanque** au stade



## AppleJacks 38

Créée en 2009, l'association de danse country « **AppleJacks 38** » compte près de **75 danseurs**.

Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur, par Daniel CARRE et Alain RÉPOSO. Un cours de danse en couple est dispensé à chaque période de vacances scolaires.

Notre association organise des soirées et après-midi de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès en France et ailleurs. La diversité des musiques et des chorégraphies permet à chacun, quels que soit son âge et son niveau, de prendre du plaisir dans une ambiance festive et décontractée.

**Horaires des cours** (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

- Novices                      mercredi de 18h30 à 19h30
- Intermédiaires            mercredi de 19h45 à 21h

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
Joëlle LUCOT (Présidente) au 06-15-94-83-05  
ou à

Marie-Pierre RINALDI (Secrétaire) au 06-01-71-46-56  
(rinaldimpch@gmail.com)

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas :

- **soirée country** : samedi 7 décembre 2019
- **soirée country** : samedi 25 avril 2020

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous ; nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».



## Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

### OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

La vente de boudins par le Comité des fêtes a eu lieu le 3 novembre.

Avec 10 litres de plus que l'an dernier, nous avons eu quelques boîtes sans preneur. Un petit manque à gagner, dommage !

Le bénéfice de cette vente s'élève à : 788.60 €

Merci à tous les bénévoles et amateurs de boudins.



### Repas du CCAS du dimanche 17 novembre 2019

Ce repas a dû être annulé suite aux intempéries et à la coupure d'électricité qui en a découlé. Il a été reporté au **mercredi 22 janvier 2020**.

## Les P'tits Loulous

Les assistantes maternelles de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles) de Beauvoir de Marc vous proposent un mode de garde collectif mais familial, à mi-chemin entre le domicile et la crèche. Elles peuvent proposer ainsi des activités par groupes d'âges et de compétences. Les repas sont préparés par leurs soins avec atelier cuisine pour les enfants. Des places restent disponibles. Pour tout renseignement n'hésitez pas à les contacter au 06 58 02 22 61

Le Conseil d'Administration est composé de sept personnes qui apportent leur soutien aussi bien aux activités associatives qu'à l'équipe des Assistants Maternelles agréées de la MAM

### BUREAU

<b>Présidente</b>	Miguel HENRIQUES LOPES
<b>Trésorier</b>	Nadège HENRIQUES LOPES
<b>Secrétaire</b>	Evelyne COUTURIER
<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	Miguel HENRIQUES LOPES Nadège HENRIQUES LOPES Sophie COUTURIER Gwendoline JANSON Yann CHARVIN Rémi CHEVET

### ASSISTANTES MATERNELLES

Nadège HENRIQUES LOPES
Sophie COUTURIER
Gwendoline JANSON

### CONTACT

06 58 02 22 61

[lesptitsloulous38@laposte.net](mailto:lesptitsloulous38@laposte.net)

## Association La Chêneraie



### RÉSIDENCE LE COUVENT- MAISON DE RETRAITE ACCUEIL DE JOUR « Les Glycines »

Le service s'adresse aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

**Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h**, l'accueil de jour propose des activités variées et stimulantes encadrées par des professionnels qualifiés.

Accueillie au sein d'un petit groupe, la personne bénéficie d'un accompagnement adapté, dans un climat sécurisant et chaleureux.

Activité nouvelle : « **La table magique** »

Le jeu interactif « Tovertafel » est un vidéoprojecteur fixé au plafond qui projette des images mobiles lumineuses sur une table dans une atmosphère conviviale et joyeuse.

Ces projections lumineuses, en invitant aux mouvements et à la réflexion stimulent l'activité physique, les capacités d'attention et de concentration, le tout dans la bonne humeur.



Pour s'inscrire à l'**Accueil de Jour** nous vous remercions de prendre contact avec la structure au :

**04.74.58.12.12**

**Mail : [lecouvent@lacheneraie38.fr](mailto:lecouvent@lacheneraie38.fr)**

1 rue Jeanne d'Arc

38440 **Saint Jean de Bournay**

# Vie associative

## COMITÉ DES FÊTES



Le Bureau est composé :

<b>Président</b>	Laurent BARRET
<b>Vice-Présidente</b>	Edith LAZARTIGUES
<b>Trésorière</b>	Aurélie BROCHUD
<b>Trésorier adjoint</b>	Miguel LOPES
<b>Secrétaire</b>	Alexandre ROSSI
<b>Location</b>	Laurent BARRET

Le Bilan de l'année écoulée est positif. Nos différentes manifestations rencontrent un bon succès.

- La **matinée Tripes** courant mars rencontre un succès de plus en plus important d'année en année. Tout le monde n'a pas pu avoir de quoi satisfaire ses envies gustatives.
- Le **vide-greniers** de juin a évolué cette année. Il a été organisé sur la journée entière et a été une réussite. Le vide-greniers 2020 sera organisé de manière similaire afin de pouvoir convenir au plus grand nombre d'exposants et de chineurs.
- Pour finir cette année en beauté, nous renouvelons notre «soirée DISCO / Années 80 » (dégusée pour ceux qui veulent bien sûr) le **samedi 23 novembre**. A l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons vous dire le résultat mais il sera, sans doute, très positif grâce à vous venant nombreux chaque année.
- Nous participerons également, en fin d'année, au **Téléthon** qui sera organisé cette année à la fin du mois de novembre.

En **2020** ?

Nous recommencerons l'année avec nos **tripes** maison au cours du 1er trimestre.

Une nouveauté ? Le **14 mars**, le comité organisera la soirée « **ST PATRICK** ».

Le comité loue toujours différents matériels afin de vous accompagner lors de vos événements personnels ou de vos manifestations. N'hésitez pas à contacter notre **service location**. Il est ouvert à toute personne de Beauvoir mais aussi des communes alentours. Nous vous proposons, assiettes, verres, couverts, chapiteau, ... (Liste du matériel en location ci-contre et disponible en mairie). Contacter le service location au 06.83.13.05.21

L'ensemble des membres du Comité des Fêtes vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année avec les personnes qui vous sont chères et espère que la nouvelle année vous apportera toute la joie et la bonne humeur qui vous seront nécessaires.



Matériel	Prix	Caution
FRIGO	10 €	100 €
CONGEL	10 €	100 €
TANK	10 €	50 €
HOT DOG	10 €	100 €
CAFETIERE	10 €	100 €
FRITEUSE	10 €	100 €
MACHINE A GLACONS	10 €	100 €
SONO 2 X 300W	60 €	800 €
JEUX DE LUMIERES	50 €	300 €
VIDEO-PROJECTEUR	50 €	400 €
BARNUM 3X 4	20 €	200 €
BARNUM 6 X 4	30 €	300 €
CHAPITEAU 8 X 5	70 €	400 €
COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu)	10 €	150 €
COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu)	20 €	200 €
ASSIETTE X 100 (2 € par assiette cassée)	20 €	150 €
ASSIETTE X 200 (2 € par assiette cassée)	40 €	200 €
VERRES BALLON X 100	20 €	150 €
VERRES BALLON X 200	40 €	200 €
PANIERES A PAIN X 24	10 €	50 €
GRANDE CASSEROLE	20 €	200 €
PERCOLATEUR 70 TASSES	15 €	200 €



## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Retour en arrière pour évoquer la commémoration du 11 novembre 1918 qui fut un réel succès avec plus de 1 000 personnes présentes au monument aux morts de Saint Jean de Bournay et 350 convives au banquet qui clôtura cette manifestation.

Beauvoir fut bien représenté également à la cérémonie au Monument, les enfants des écoles étaient nombreux avec les drapeaux du Souvenir Français. Cette association travaille beaucoup pour le devoir de mémoire et participe financièrement à la rénovation des tombes des soldats morts pour la France comme on en retrouve chaque année dans les lieux où ont eu lieu les grandes batailles de la guerre 1914-1918.

Merci à tous pour votre participation, enseignants avec les enfants des écoles et les parents bien présents également.

Réunissons-nous pour commémorer des dates importantes :

- le **11 novembre 1918** qui mettait fin à 4 ans de guerre inhumaine
- le **8 mai 1945**, fin de la 2ème guerre en Europe et retour des 1 500 000 prisonniers de guerre
- Puis il y eut **l'Indochine** (1946-1954) qui a également marqué les esprits avec 100 000 morts, et aussi **l'Algérie** (1954-1962) qui ne prit le nom de guerre que beaucoup plus tard, mais 28 000 appelés du contingent revinrent avec la mention « Mort pour la France ».

21 jeunes de Beauvoir ont effectué une partie de leur service militaire en Algérie pour des périodes de 6 à 24 mois. La durée du service était de 30 mois à cette époque.

L'Amicale vous donne rendez-vous à ces manifestations importantes pour nos traditions et la conservation de notre identité française, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau,



# Vie associative

## CLUB DE L'ESPOIR

Le Club de l'Espoir va renouveler son bureau lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 15 janvier 2020.

Ce même jour, nous fêterons les Rois avec galettes, brioches, chocolats et Clairette.

Le Club manque d'adhérents. Ses membres actuels vieillissent (la moyenne d'âge est très élevée) et très peu de « jeunes » viennent les rejoindre. De ce fait, les activités se réduisent de plus en plus.

Pour 2020 il y aura encore deux thés dansants et quatre repas dont un pour les anniversaires et un pour Noël.

Bien sûr, le mercredi, l'activité belote est maintenue, mais là aussi avec de moins en moins de joueurs.

Alors, on peut rêver que des jeunes retraités (ées) viennent apporter un sang neuf et un nouvel élan à notre club. Alors, de nouvelles activités pourraient être envisagées.

Comme son nom l'indique, notre Club « ESPÈRE » !!!

La balle est dans le camp des jeunes.

Andrée Mathias

## INFOSOL



### COURS INITIATION ET DECOUVERTE DES OUTILS INFORMATIQUES

Que vous n'ayez jamais touché un ordinateur, ou que vous souhaitiez vous perfectionner, ces cours sont pour vous !

L'association InfoSol, avec le soutien de la Mairie de Beauvoir, vous propose d'apprendre à utiliser un ordinateur et les outils multimédias.

Les cours se dérouleront sur **10 séances de 1h30** à la Salle Annexe, les lundis et jeudis de 10h à 17h. Contactez l'animatrice multimédia, **Fabienne Delcroix, au 06 17 79 71 10**, pour toute demande d'information ou pour inscription.

## Connaissez-vous le surgélateur collectif de notre village ?

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot.

Constitué de **24 cases** de 360 litres chacune, sa température descend à moins 30° C, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, 3 cases sont disponibles, et de plus nous constituons une **liste d'attente** de façon que, si une case se libère, elle puisse être attribuée rapidement à la première personne qui en a fait la demande.

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Secrétaire	Mme Duranton Sandrine	06 72 75 34 38
Trésorière	Mme Oignon Marie-Luce	06 87 76 43 60
Présidente	Mme Odet Georgette	04 74 58 78 86 / 06 86 03 58 59

## SOU DES ECOLES



Bonjour à toutes et à tous,  
Bonne nouvelle ! Cette année le Sou des Ecoles de Beauvoir de Marc accueille **16 nouveaux parents membres actifs et volontaires**, en plus des **7 membres du Sou de l'année dernière** qui renouvellent leur implication ! C'est formidable !

Le bureau se compose de

<b>Présidente</b>	Isabelle HORAUX
<b>Vice-Présidente</b>	Daphnée MIGNOT
<b>Secrétaire</b>	Domenica GATTO
<b>Trésorière</b>	Vanessa SCHORSCH

Nous vous remercions pour votre enthousiasme et votre implication... comme beaucoup l'ont remonté lors de la dernière réunion et au travers des différents échanges à l'école, vous avez répondu présents pour nos enfants !  
Merci pour eux !  
Un grand merci également à l'équipe enseignante pour leur écoute et leurs idées !  
Cette année s'annonce merveilleuse !

**Les prochaines manifestations** à venir:

- **Noël le 20 décembre 2019.** Le Père Noël passera dans les classes pour la distribution des ballotins.

- **la soirée jeux /Pizza. Le 7 février 2020.** Soirée organisée en duo avec l'équipe enseignante pour l'animation et l'organisation de la manifestation.
- **la vente de brioches en porte à porte le 5 avril 2020** qui a été un succès en 2019 grâce à la participation de l'ensemble des Beauvoisards que nous remercions.
- **la kermesse le 19 juin 2020.** Jeux et activités pour les enfants seront proposés avant la présentation de leur spectacle.
- D'autres manifestations sont également prévues mais leurs dates ne sont pas encore définitivement définies. Il y aura une vente de torchons et /ou de tabliers avec les dessins des enfants.

Et bien entendu les bénéfices de ces manifestations sont reversés à l'école pour financer les sorties et activités scolaires des élèves.

Vous pouvez nous contacter par mail à : [soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com](mailto:soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com) et nous suivre sur notre page facebook : [Sou des Ecoles Beauvoir](#)

En attendant, nous vous souhaitons une bonne fin d'année !

En espérant vous voir nombreux participer à nos manifestations...

Le Bureau



*Voici en photos une petite rétrospective de nos manifestations de l'année 2018-2019:  
La vente de brioches - La soirée pizza / jeux - La kermesse*

# Vie associative

## MAILLONS TOUT



Après avoir participé, depuis plusieurs années, à différents projets (maillons le village, le chemin, création d'épouvantails, les chaises et l'an dernier le record du monde de la plus grande enveloppe) les participants

Nous fonctionnons en atelier de création mais surtout de rencontres conviviales. Vous pouvez d'ores et déjà nous rejoindre dans la salle de l'ancienne école. Rendez-vous réguliers soit les lundis ou mardis après-midi, soit certains vendredis soirs. Les dates sont en général affichées sur le panneau d'affichage lumineux.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : [maillonstoutbdm@laposte.net](mailto:maillonstoutbdm@laposte.net)

Nous avons participé au téléthon.

Vous pouvez noter, sur votre agenda, la date du **samedi 25 janvier prochain** pour une **soirée/veillée jeux à la salle des fêtes**. Rire garanti...

D'autres animations seront prévues au cours de l'année, guettez le panneau lumineux pour les annonces.

<b>Présidente</b>	Catherine Rossary
<b>Secrétaire</b>	Nathalie Braquet
<b>Trésorière</b>	Hugues Lainé

ont créé une association loi 1901 « **Maillons tout Beauvoir de Marc** ».

Nous avons un thème qui est notre fil conducteur annuel. Cette année, nous avons choisi pour thème « **Rire, humour et jeu** ».



1ère année, le fil



2ème année, le chemin



3ème année, le portrait des associations



4ème année, la rencontre



5ème année, le message

## CSBB38

### Badminton, foot en salle, tennis : nouvelle dynamique pour le CSBB38

On en rêvait, c'est désormais concret.

**Le club de badminton est relancé.** Le nouveau bureau espérait une vingtaine d'adhésion. C'est finalement sur plus de **40 inscrits** qu'il faut compter !

Pour parvenir à cet exploit, nous avons décidé de diversifier l'activité en proposant du **multisport en mode loisir dans le gymnase**, à savoir :

- **Foot en salle** le mardi à partir de 20h30
- **Badminton** le jeudi à partir de 20h
- **Tennis** le samedi matin

Non affiliés à une quelconque fédération, le club est ouvert à tous les niveaux. Nous organisons également des rencontres interclubs avec les villages voisins.

Pour chaque activité, nous n'oublions bien évidemment pas la 3ème mi-temps quand le cœur nous en dit.

Nous acceptons les nouveaux adhérents qui ont envie de faire du sport dans une bonne ambiance, tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir faire un essai, dès lors que vous avez 14 ans ou plus.

Notre soirée du **28 mars 2020** sur le thème de la **Saint-Patrick** sera ouverte à tous.

Nous serons aussi activement disponibles lors du convivial **forum des associations** le **vendredi 4 septembre 2020** lors d'une soirée avec nos chers collègues des autres associations de Beauvoir.

Le bureau du CSBB38  
[csbb38.beauvoir@gmail.com](mailto:csbb38.beauvoir@gmail.com)



## Association Patrimoine Art et Culture (APAC)

Depuis cinq ans déjà, l'Association Patrimoine Art et Culture s'efforce d'être un point de rencontre avec l'histoire de notre village, mais aussi avec le monde passionnant de l'Art et de la Culture. Devoir de mémoire oblige...

A la faveur d'un monde toujours à l'écoute de résonances artistiques et culturelles ; à la lumière des belles valeurs qui nous rassemblent, l'année 2019, comme un noble encouragement à promouvoir les bonnes initiatives, a été marquée par toute une floraison d'événements tantôt attractifs et enrichissants, tantôt revalorisant comme en atteste entre autres, la remise en état d'un bon nombre de croix en divers points du village.

A ce titre, il nous est agréable de constater avec satisfaction le vif intérêt qu'a suscité la visite guidée du 24 août, organisée par l'office de tourisme « Terres de Berlioz ». Ce jour-là, de nombreux passionnés d'Art et de Culture nous ont honorés de leur présence, au même titre que pour d'autres sites régionaux plus connus.

Que de belles soirées musicales n'avons-nous pas organisées en nos murs tout au long de l'année, à savoir :

- Le concert du 2 mars « **Sur les pas de Brassens** » avec le **Trio Florimont**, concert oh combien convivial et chaleureux.
- suivi de celui du 11 mai où ce soir-là, l'église ouvrait toutes grandes ses portes à deux chorales de choix, proches de chez nous : « **La Fabrique musicale d'Heyrieux** » dont le chœur à quatre voix, dirigé par Rémi Bulot s'est associé à celui de St Georges d'Espéranche, mais aussi la chorale de St Quentin, connue sous le nom de « **Je chante à Saint Quentin** », animée par madame Bernadette Montagnon, également très appréciée en qualité de chef de chœur et de flûtiste.

*« Subtil envol de notes enchantées  
Dans l'intimité d'un auditoire participatif et  
enthousiasmé »*

*« Sublimes résonances de vibrations inoubliables  
Sous ces voûtes à croisées d'ogives  
Au confort acoustique remarquable »*

Les amis de l'APAC se veulent aussi disponibles à l'occasion des **Journées du Patrimoine de Septembre**, et, visites commentées à l'appui, ils ont pris un réel plaisir à renseigner ces jours-là un public intéressé par le potentiel artistique et religieux de l'église, autant que par le lien qui en est fait avec l'histoire même de l'ancienne cité médiévale. Il fait si bon se replonger dans les profondeurs de l'histoire de notre belle région.

Mais l'Association sait aussi prendre un peu de repos, se détendre au contact de la nature, tout en respectant soigneusement sa prodigieuse capacité à nous prodiguer ses bienfaits. Ce fut le cas lors de la journée du **15 août** autour d'un bon **pique-nique**, accompagné du traditionnel pâté aux raisins, lequel n'a rien perdu de sa notoriété, tant il est encore présent dans la mémoire de nos anciens, et dont l'origine serait associée à l'incontournable Fête de l'Assomption dans notre village.

Côté lecture, la plateforme « **Hibouquine** » inaugurée en septembre 2018, sur la place du village, connaît un réel succès et pourrait même faire des émules au-delà de nos frontières, aux dires de citoyens belges séduits par cette merveilleuse idée, lors de leur passage à Beauvoir.

A l'heure où nous rédigeons cette page, le concert du **dimanche 8 décembre** avec **Antea Classica et ses formations « Ensemble à Cordes et Musique Ancienne »** est prometteur, une fois de plus ce groupe musical se produira à l'Eglise qui sera pour l'occasion parée de nombreux lumignons

Amis passionnés d'Art et de Culture, nous n'avons eu plus belle douceur que celle de vous avoir à nos côtés le **3 novembre** dernier sous le signe « **Passion Création** » et « **Passion Collection** ».

Comme un vaste et doux rayonnement, un rideau de soleil s'est levé, ce jour-là, sur une salle des fêtes remise à neuf en cours d'année, et largement ouverte à tous par les trois salles mises à notre disposition.

Tel était l'objectif de l'Association Patrimoine Art et Culture, en ce début d'automne 2019, où exposants et collectionneurs, artistes et conférenciers, nous ont encore enthousiasmés par leur réel savoir-faire, autant que par la passion qui les anime au quotidien.

## Association Patrimoine Art et Culture (APAC)

Tout y était joliment présenté :

Ebénisterie, décor sur porcelaine, reliure, broderie, vannerie, arts plastiques, histoire locale, poésie, rempaillage de chaises, produits du terroir, plantes et fleurs, huiles essentielles, savons parfumés, produits aloe vera, artisanat d'art et autres orientations joliment inspirées.

Toute œuvre d'Art n'est-elle pas le fruit très abouti d'une vraie passion ? L'expression d'un idéal de beauté dans les œuvres humaines ?

« *Chose bien travaillée et savamment exposée instruit l'œil à regarder pour en saisir toute la beauté* » disait Paul Valéry à ses élèves lorsqu'il enseignait l'art au Collège de France.

**Le thème « Passion Collection »** pour sa part, a suscité beaucoup d'intérêt et réactivé quelques bons souvenirs d'époques.

Les nostalgiques du temps passé ont pris un réel plaisir à s'attarder aussi autour des stands de collections : timbres et cartes postales anciennes, couteaux, photos dédicacées, porcelaines, porte-clefs, pin's, machines agricoles miniatures, sans oublier la célèbre « traction-avant » Citroën des années 50.

Comme un beau voyage dans le temps, tout collectionneur n'est-il pas le meilleur ambassadeur du passé ?

**Côté Santé**, Fred et Caroline de la Ferme du Regardin, se sont appliqués à mettre en évidence les gestes simples et efficaces des huiles essentielles, de même qu'ils ont attiré l'attention sur « les huit délicieuses mauvaises herbes du jardin » et les règles à suivre en matière d'infusions.

La vraie culture ne doit négliger aucune discipline, qu'elle soit d'ordre artistique au sens large du terme, littéraire, musicale, historique ou politique, elle doit les embrasser toutes, car toutes mettent en lumière les merveilles du monde vivant.

**« L'art et la Culture, en terme de résonances, N'ont-ils pas ensemble et par essence, Capacité à donner du bonheur, Partout où s'organise le partage des belles valeurs »**

A l'année prochaine donc, pour de nouvelles rencontres et d'autres découvertes...



## COMITÉ PAROISSIAL

### NOUVELLES PAROISSIALES DU RELAIS DE LA MADONE Beauvoir de Marc - PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX

La communauté de Beauvoir de Marc fait partie du **Relais de la Madone** comme les communautés de Royas, Savas-Mépin et Villeneuve de Marc.

L'accueil sur ce relais est assuré par Viviane Bardin, coordinatrice. Vous êtes invités vous-aussi à rejoindre cette équipe.

Les membres de ce relais partagent des liens fraternels avec les autres communautés de la paroisse St Hugues de Bonnevaux (21 villages), les prêtres sont une ressource très enrichissante lors des messes, assemblées et rencontres.

L'année **2020** sera marquée par les **20 ans de la paroisse** : une véritable occasion de fêter le chemin parcouru et de le poursuivre dans la joie, dans un esprit d'unité et de fraternité. Pour lancer ce temps fort, l'Evêque, Monseigneur Guy de Kérimel a célébré la messe de rentrée le 13 octobre à St Jean de Bournay.

A l'heure où cet article est rédigé, la paroisse et le Secours catholique s'appêtent à partager le **5ème repas de la Fraternité** en accueillant celles et ceux qui sont seuls, fatigués, désemparés. Peut-être pourrez-vous encore vous inscrire auprès de Viviane, ce repas se déroulera le **21 décembre 2019**.

### Le bulletin « Horizons »

Il paraît tous les trimestres. Ce recueil d'informations est disponible à l'église, à la boulangerie du village. Vous y trouverez tous les contacts nécessaires pour la vie de la paroisse, ses événements, pour les horaires et lieux des messes...

### Les baptêmes

Cécile Manzari accueille les familles pour les demandes de baptême, elle les accompagne pour la préparation des célébrations.

Trois enfants ont été baptisés cette année :

le 17 mars : Luis ALBERT fils de Nicolas ALBERT et Julie CANTINIAUX

le 18 mai : Mathis VARGAS fils de Cédric VARGAS et Pauline VARGAS née GALIFET

le 18 mai : Louise MIGUET fille de Florent MIGUET et Audrey JARS

### Les mariages

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au Père René Châtain : 06 83 32 08 59 ou 04 74 58 70 32. Attention pour les mariages en 2021, inscriptions jusqu'à Fin octobre 2020 !

### La catéchèse

Pour l'année 2019-2020, neuf enfants de Beauvoir de Marc, Royas, Villeneuve de Marc et Savas Mépin sont accueillis et accompagnés par Viviane et Christelle à Royas (salle Marie-Louise Laurent) le vendredi de 18 h à 19h30 ; cinq enfants sont en première année de catéchèse, deux en deuxième année et deux en troisième année, ces derniers se préparent pour faire leur première communion.

Il est encore possible de rejoindre ce groupe.

### Les préparations des messes

Quelques personnes s'investissent à la préparation des messes. Si vous souhaitez participer, n'hésitez-pas, faites-vous connaître auprès d'Hervyane.

### Les funérailles

Daniel, Paulette et Marie France sont les personnes ressources pour accueillir les familles qui ont perdu un proche et préparer la célébration.

### Remerciements

La Communauté tient à remercier Gérard Maronne. En effet, il a pris l'initiative de repeindre certaines croix de nos hameaux.

Merci également à toutes celles et à ceux qui s'impliquent dans la vie de la communauté, un encouragement, une aide pour préparer une messe, un texte lu, le fleurissement, l'embellissement de l'église...

Merci à Joelle Bardin qui assure le nettoyage de l'église et à Yvonne Ange qui l'ouvre tous les jours.

Alors dédions à toutes celles et ceux qui ne comptent pas leur temps et leur énergie au service des autres cette citation de Mère Teresa :

**« Donne tes mains pour servir et ton cœur pour aimer »**

*« Meilleurs Vœux pour la nouvelle année ... Meilleurs Vœux placés sous le signe de l'Unité, de la Bienveillance et de la Fraternité. Meilleurs Vœux également de Bonne Santé pour vous, vos familles et vos proches. »  
La Communauté de Beauvoir de Marc*



## COMITÉ PAROISSIAL

### Vos contacts en relais

#### Coordinatrice du relais de La Madone et Catéchèse

Viviane 06 78 58 38 16

#### Accueil, préparation et intentions de messes et référente pour la tenue des registres paroissiaux

Hervyane 06 14 26 87 98

#### Accueil et préparation des baptêmes

Cécile Manzari 04 74 53 64 39

#### Funérailles

Daniel Delorme 06 87 10 85 34

### Les contacts en paroisse

#### Les prêtres

Père Yusup WINARTO 06 47 14 93 03

Père René CHATAIN 06 83 32 08 59

#### Maison paroissiale

1, rue Pasteur

38790. Saint Georges d'Espéranche

Tél. 04 74 59 01 54

Email / [paroisse.sainthugues@free.fr](mailto:paroisse.sainthugues@free.fr)

Site / <http://paroisse-sthugues-bonnevaux.fr>



## RANDO & DÉCOUVERTE



**RANDONNER** est l'activité physique la plus simple, la plus accessible et sans doute la moins onéreuse. Il est possible de pratiquer toute l'année. Ce sport s'adapte à la forme de chacun : longueur du parcours, difficulté et intensité de l'exercice. Il serait donc dommage de vous en priver. Rejoignez-nous.

**Organisation des randonnées** (départ parking Salle Claire Delage) :

JOUR	HEURE DEPART	DENOMINATION	DISTANCE	DUREE	CADENCE
Lundi	14h	Randonnée BALADE	5 à 6 km	2h	3km/h
Mardi	14h	Randonnée CLASSIQUE	9 à 10 km	2h30	4km/h
Mercredi	7h30	Randonnée DYNAMIQUE	15 à 20 km	3h	6km/h
Mercredi	8h	Randonnée SEMI-DYNAMIQUE	11 à 13 km	2h15	5km/h
Jeudi	9h	Randonnée MATINALE	8 km	2h30	3,5 km/h
Samedi ou dimanche	1/2 Journée ou Journée	De novembre à mars : sortie 1/2 journée dans les environs de St Jean de Bournay. D'avril à octobre sortie à la journée dans les massifs environnants avec des difficultés différentes.			
Samedi ou dimanche	Raquettes Journée	Lorsque l'enneigement et le temps le permettent			

### SEJOURS 2019

- Une semaine au Village Vacances Ternélia « Les Flocons Verts » du 8 au 14 septembre 2019 à **Les Carroz d'Araches** en Haute-Savoie en pension complète. Des randonnées organisées par Annick, Camille et Gilbert ont permis à 38 adhérents de découvrir cette région du Grand Massif.
- Un week end à « **Les Rousses** » dans le Jura. 38 personnes ont participé. animateurs : Annick et Jacques
- Un week end au **refuge de La Lavey**. 34 personnes étaient présentes. animateurs : Annick et Gilbert

### Autres manifestations :

- Promenades à St Jean de Bournay avec les résidents des 2 Maisons de retraite au mois de mai et juin.
- Randonner avec les personnes en situation de handicap à Paladru le 10 avril dernier
- Rando Papillotes avec dégustation de bûches, Tirage des rois, Soirée Théâtre, Repas, Rando 'Andouilles'

### POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE

Rendez-vous sur le site [www.rando38440.fr](http://www.rando38440.fr) afin de trouver toutes les informations concernant les randonnées et les animateurs qui accompagnent en consultant le calendrier et les photos prises par les randonneurs. Vous pouvez aussi consulter le panneau « informations » Place Montagnat.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Evelyne MOUSSIER au 07 84 47 65 20 ou par mail [evelyne.rando38@orange.fr](mailto:evelyne.rando38@orange.fr)



## ASTER



Cette année, nous avons eu droit à un **débat public** sur le **nœud ferroviaire lyonnais (NFL)**. Cela a permis aux associations lyonnaises de remettre sur le tapis, le tracé du CFAL. Cela est d'autant plus inquiétant qu'aucune Déclaration d'Utilité Publique (DUP) n'a été signée sur le tracé choisi pour des études sur la partie sud du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL). Outre les réunions préparatoires auxquelles nous avons assisté avec Madame MEAUX, des réunions publiques se sont déroulées avec de nombreux ateliers. Nous avons rendu une contribution écrite sur le site de la Commission Nationale de Débat Public (CNDP). Cette contribution a été intégrée avec les autres sous forme d'un rapport que nous tenons à votre disposition.

Nous avons ainsi appris que les frais engagés sur le budget de la commission dédiée au débat étaient de 1 005 0421 € hors taxes et que les frais engagés par la Commission nationale sur ce même débat sont de 119 000 € hors taxes. Hormis le tableau synoptique sur les 5 débats précédents, voici l'intégralité de notre participation.

Déjà 5 débats publics sur les contournements lyonnais depuis 1999 ! Quelques généralités :

1. Le coût de ces débats à répétition doit nous questionner.
2. Et on n'avance pas ! Bien au contraire, car on démonte avant de construire une nouvelle infrastructure. C'est le cas du tracé pour le CFAL. On a cessé d'entretenir et utiliser le CFAL qui passait dans l'ouest. Ce genre de pratique contribue à congestionner la métropole et construit des nœuds. Il en est de même pour la gestion des infrastructures autoroutières, on déclassé, on verra après pour créer un contournement autoroutier...
3. Le mélange des sujets est problématique. En effet, un débat public en 1999 sur le contournement autoroutier à l'ouest s'est transformé en contournement ferroviaire à l'est. Aujourd'hui, ce débat public ne déroge pas à la règle de « Pandore » : certains estimant que c'est une opportunité de rouvrir un dossier qui passe mal, celui du CFAL.

Nous prenons l'hypothèse que ce débat se limite à son cadre, c'est-à-dire réaménager le NFL pour permettre une augmentation de 40% de sa capacité ferroviaire, quelques remarques s'imposent :

1. Jamais, des études n'ont testé l'hypothèse de la gare de Saint Exupéry comme solution, bien que certains militent pour que le développement de Saint Exupéry comme résolution au NFL soit intégrée au débat public. OR, cette solution au NFL n'en serait pas une dans la mesure où :
2. Le nœud ferroviaire lyonnais étant structurant pour le transport de voyageurs et de marchandises, cela à tous les niveaux, il est important de ne pas mélanger les flux. Vouloir transformer la gare de Saint Exupéry qui est une gare TGV en une gare de desserte régionale, locale entraînera un mélange des flux. Le TGV a vocation à relier rapidement les très grandes métropoles.
3. Le problème du nœud ferroviaire lyonnais est à mettre en perspective avec les dessertes régionales, en particulier l'axe Lyon Saint-André le Gaz Grenoble. La ponctualité, la qualité de service, le nombre de proposition sont du même registre. Car :
4. Le problème du NFL c'est aussi celui de l'abandon de l'entretien du réseau permettant les flux pendulaires au niveau de la métropole lyonnaise.

Les propositions faites par la CNDP et la SNCF sont promet-

teuses :

1. L'ajout de deux nouvelles voies entre Saint-Clair et Guillotière (environ 10 km).
2. Le doublement de la ligne Saint-Fons et Grenay : mise à 4 voies par l'ajout de 2 nouvelles voies.
3. L'extension de la gare de la Part Dieu pour laquelle 2 scénarios ont été étudiés :  
Scénario 1 - extension en surface, coût 2,2 milliards €  
Scénario 2 - construction d'une nouvelle gare souterraine, coût 3,7 milliards €

Le scénario 1 nous semble le plus intéressant dans la mesure où son coût permettra de réaliser des investissements complémentaires sur les barreaux de la roue ferroviaire dont le centre est le NFL. Car des travaux sur ce seul point ne permettront pas de résoudre un problème dû au manque d'investissement et d'entretien depuis plusieurs décennies.

Cependant des aménagements techniques doivent et peuvent être rapidement mis en place :

1. Des trains voyageurs sur le modèle des TGV c'est-à-dire à 2 étages,
2. Des trains plus longs
3. Des cantons plus rapprochés cela pour permettre
4. Un cadencement plus efficient.
5. Donc, remettre à niveau le réseau, par exemple augmenter la puissance électrique.

### CONTRE L'IMPLANTATION D'UN PYLONE DE 30 METRES DE HAUT

ASTER s'était déjà opposée à l'implantation dans la zone artisanale, du pylône de 30 mètres de haut, pylône pouvant accueillir 12 antennes de 2,5m de diamètre chacune. Une réunion avec le maire nous avait permis d'avoir une action allant dans le sens d'un refus. (Courriers envoyés à TDF, pétition ayant recueillie plusieurs centaines de signatures).

Le 21 juin, TDF et FREE étant revenus à la charge, le conseil municipal a validé la demande de travaux préalable pour son implantation. Nous déplorons cette position, d'autant que la facture envoyée par ENEDIS pour électrifier l'antenne est salée : 12 342,96€ hors taxes. Pour l'heure à notre connaissance, ce problème non anticipé n'est pas résolu.

Nos arguments, outre l'inutilité d'une tour Eiffel à Beauvoir étaient les conséquences sanitaires. Rappelons qu'en 1919, les compagnies d'assurances américaines et anglaises supprimèrent leurs garanties pour les entreprises fabriquant des matériaux contenant de l'amiante. C'est exactement ce qu'elles ont fait récemment avec les risques liés aux ondes électromagnétiques...

De plus, l'objectif du pylône est les liaisons haut débit DANS LE TGV. Même si une partie du village est arrosée, nous maintenons que c'est se tirer une balle dans le pied. En effet, le département déploie la fibre. Nous serons donc les derniers sur la liste et les personnes habitant les 17 hameaux dispersés de notre village peuvent toujours attendre...

Les membres du bureau d'ASTER vous souhaitent une bonne année et une bonne santé.

-

## DON DU SANG



### AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

L'amicale vous fait partager ses diverses activités passées et à venir.

#### Résultats de nos différentes collectes

- Vendredi 17 octobre 2018 : 142 personnes se sont présentées et 128 personnes ont été prélevées dont 7 nouveaux donneurs.
- Jeudi 20 décembre 2018 : 108 personnes se sont présentées et 100 donneurs ont été prélevés dont 3 nouveaux donneurs.
- Vendredi 22 février 2019 : 166 personnes se sont présentées, 159 donneurs ont été prélevés dont 13 nouveaux donneurs.
- Vendredi 17 mai 2019 : 139 personnes se sont présentées, 130 ont été prélevées dont 7 nouveaux.
- Vendredi 16 août 2019 : 175 donneurs se sont présentés, 151 personnes ont été prélevées, 10 nouveaux dont 8 jeunes.

#### Nos manifestations

- Le **samedi 10 novembre 2018**, l'Amicale a participé à l'Assemblée générale statutaire de l'Union Départementale à Eclose au cours de laquelle un bilan moral et financier fut donné. 70% des poches se font en collecte. Lors de cette journée Jonathan Pélissier qui a eu une greffe de moelle osseuse a fait un discours sur son parcours. Il y a en France 2000 personnes qui sont greffées par ans.

- Le **vendredi 5 avril** a eu lieu notre Assemblée Générale au cours de laquelle un bilan moral et financier a été exposé. Lors de cette soirée nous notons la présence de Mr Daniel Cheminel maire de St Jean de Bournay, Mr Joël Soris adjoint à la mairie de Meyrieu, Mr Roy maire de St Agnin sur Bion, Mr Didier Lardeux Maire de Culin, Mr Bouvier de la commune d'Artas, Mr Pichat maire de Beauvoir, Mr Colombier Député honoraire, Mme Serano commune de Chatonnay, Mr Denis Queminn commune de Savas Mépin, Mme Massardier représentante de l'EFS Lyon et Martine Rousset pour la presse. Il excuse Mr J-P Barbier représenté par Daniel Cheminel, Mme Jeanine Barbier de l'UD et Patrice Bestieux.

Sur 5 collectes 730 personnes se sont présentées (750 en 2017), 652 personnes ont été prélevées (645 en 2017) et 40 nouveaux donneurs (30 en 2017). Nous constatons une baisse de 1.03% des personnes présentées mais une hausse des personnes prélevées +1% et + de 30% de nouveaux donneurs. Par rapport à la moyenne de la France, l'Amicale ne s'en sort pas trop mal. Cette année la coupe Georges Colombier est remise à la commune de Chatonnay pour remercier et honorer tous les donneurs de la commune.

Les personnes diplômées sont : Mme Sylvie Berthet pour 60 dons, Mme Sylvie Campagne pour 45 dons, Mr François Pellet pour 75 dons. Mme Emie Colignon et Mr Michel Ballaz pour 2 dons entre 18 et 20 ans. Mrs Maurice Borde, Roger Guillot, Charles Boyer, Henri Orjollet et Jean-Marie Spriest pour les fins de dons (71 ans – 1 jour)

- Le dimanche 21 juillet a eu lieu notre voyage à Vouglans au cours duquel 53 personnes ont diné sur le Lac, visité le musée du Jouet ainsi qu'une fruitière. Après cette magnifique journée le voyage s'est terminé par un casse-croûte à l'annexe de la salle Claire Delage.

#### Nos prochaines manifestations

Dimanche 8 mars 2020 Repas Dansant à midi  
Vendredi 3 avril 2020 Assemblée Générale  
Dimanche 19 juillet 2020 Repas Champêtre

#### Nos prochaines collectes en 2020

Vendredi 28 février de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00  
Vendredi 15 mai de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00  
Vendredi 14 août de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00  
Vendredi 16 octobre de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00  
Vendredi 18 décembre de 08h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

A l'heure de la parution du bulletin la collecte du mois d'octobre et celle du mois de décembre auront eu lieu.

**LE DON DE SANG EST UN GESTE HUMANITAIRE  
A LA PORTEE DE TOUS**



## CINÉMA LE SAINT-JEAN

### L'ECRAN SAINT JEANNAIS

Nul besoin de courir les grandes villes,  
Car une poignée d'irréductibles cinéphiles,  
Dans notre bucolique St Jean de Bournay,  
Vous offre une programmation de qualité.

Comédies, aventures, dessins animés,  
Films scolaires, Art et Essai,  
Et nombreuses séances spéciales  
Ne nous ratez pas, c'est un régal !

La technologie est au sommet,  
Et l'accueil, toujours soigné !  
Quant au prix, presque une obole  
Car tous, nous sommes bénévoles !

Afin que survive cette oasis culturelle  
Fréquentez-nous de plus belle,  
Oubliez Netflix et autres fournisseurs,  
Venez partager l'émotion du cœur !!!

#### **Horaires :**

- tous les jours à 20h30 (sauf le mardi)
- le dimanche à 17h30 et 20h30
- pendant les vacances scolaires (sauf l'été) des séances supplémentaires sont programmées le mercredi et samedi après-midi

#### **Tarifs :**

Plein tarif : 6,00 € Tarif réduit : 5,00 € (+ 1 € quand film 3D)

#### **Abonnements :**

Nouvelles cartes rechargeables 10 entrées, valables 18 mois : 45€

#### **Formules :**

Pass Région, Pass Culture Découverte,  
chèque Cinéma, GRAC, Cinéma universel (Entraide)



# Bièvre Isère Communauté

## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h

### QUOI ?

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

### COMMENT ?

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie  
au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07

en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.



## DES SOLUTIONS D'ACCUEIL POUR LES 11-17 ANS

Depuis le début de l'année scolaire, **BASE ADOS ET ANIM'ADOS**, 2 dispositifs gérés par Bièvre Isère Communauté, continuent de proposer deux solutions d'accueil pour les jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans :

Ouverture de salles ados les mercredis après-midi ou les vendredis soirs à St-Siméon de Bressieux, Viriville, Meyrieu Les Etangs, Saint Jean de Bournay et Sardieu.

Vous habitez ces communes ou à proximité ? N'hésitez pas à contacter le service jeunesse pour de plus amples renseignements.

Une fois par semaine, les jeunes peuvent aussi rencontrer les animateurs dans les collèges et les lycées du territoire. Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, avec de nombreuses activités proposées.

Plus de renseignements au 04 74 20 88 71 et sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).

Retrouvez aussi le service jeunesse sur Facebook, « Anim'Ados Bièvre Isère » et « Base Ados Bièvre Isère ».

## LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Cette année encore, la ludothèque de Bièvre Isère Communauté vous propose de nombreuses occasions de jouer en famille, entre amis, entre collègues...

Vous pouvez la retrouver :

- les **mardis de 16h à 18h** et les **mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h des semaines paires** à **Saint Jean de Bournay à la maison de l'intercommunalité**.
- les mercredis de 10h à 12h et 14h à 18h des semaines impaires lors de journées jeux en itinérance sur 4 communes du territoire : La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Champier et Bossieu.
- Dans les médiathèques et à Lieudieu pour des soirées jeux (à partir de 4 ans).

Un moment privilégié en famille ou entre adultes, pour découvrir de nouveaux jeux de société.

Ces rencontres gratuites sont un moment de convivialité avec des espaces pensés pour les enfants et pour les adultes, autour de jeux d'éveil, de construction, des jeux de rôle ou encore un large choix de jeux de société. L'occasion aussi de faire partager votre jeu préféré.

La ludothèque a besoin de vous, nous recherchons régulièrement des bénévoles afin d'accompagner les familles dans la découverte de nouveaux jeux mais aussi pour assurer une qualité d'accueil et une aide logistique.

Renseignements au 06 75 94 00 63 et [ludotheque@bievre-isere.com](mailto:ludotheque@bievre-isere.com).  
Programme disponible en mairie et sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com).



## PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion au bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffages au bois vieillissants.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de **500 €**, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur [bievre-isere.com](http://bievre-isere.com) (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.



## AQUALIB'

Vous recherchez une idée cadeau ? Offrez du sport à **Aqualib'**, pour découvrir les nouveaux espaces réaménagés ! **L'espace fitness/musculation compte 3 salles avec du nouveau matériel.**

Plus grand et plus agréable, l'espace bien-être propose diverses activités : sauna, hammam traditionnel, jacuzzi, fontaine à glace et un lieu de repos agréable et chaleureux.

Des espaces climatisés et ouverts 7 jours/7 avec des cours collectifs (réservation obligatoire pour certains cours), des cours vidéo à horaires fixes et à la demande.

Des conseils et des programmes personnalisés.

Activités au programme : Fit Bike (entraînement intense pratiqué sur vélo), HBX (renforcement musculaire intense utilisant une sangle en suspension), RPM (entraînement intense, pratiqué sur vélo et suivi sur écran vidéo), Yoga, Pilates...

Accès à la **séance à partir de 11 €** ou en **abonnement dès 35,80€/mois** (frais de dossier inclus). Séance d'essai gratuite !

Retrouvez le programme des activités et les tarifs sur [bievre-isere.com/mini-site Aqualib'](http://bievre-isere.com/mini-site-Aqualib') ; 04 74 20 98 88.



## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



### ACCES AU DROIT

*ADATE (Association Dauphinoise d'Accueil des Travailleurs Etrangers)*

Ecrivain public, accès aux droits (ouvert à tous).  
Permanence sans rdv le mardi de 9h30 à 12h.

*CONCILIATEUR DE JUSTICE (conflits entre locataires et propriétaires, troubles de voisinage, clients-fournisseurs...)*

Permanence sur rdv au 04 74 20 31 57, le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois.

*SPIP 38 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)*

Permanence sur rdv le vendredi (1<sup>ère</sup> permanence le 04/10/2019),  
au 04 74 53 88 60.



### AUTRES

*CREDIT MUNICIPAL DE LYON (Etablissement public de crédit et d'aide sociale)*

Microcrédits personnels, accessibles aux personnes en difficultés financières,  
s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.  
Permanence avec et sans rdv le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, au 06 38 08 01 74.



### Permanence des organismes



### FAMILLE

*CAF de l'Isère (Caisse d'Allocations Familiales)*

Borne visio-accueil : permanence sans rdv avec un technicien de la CAF le  
jeudi de 13h30 à 16h30 (sauf le 1<sup>er</sup> jeudi des petites vacances et le mois  
d'août). Cette borne est aussi consultable en dehors de la permanence du  
jeudi, pendant les heures d'ouverture de la MSAP (se munir de son n°  
d'allocataire et de son code confidentiel). **Pas de permanence le 24 octobre.**  
*OSJ Trait d'Union (médiation familiale)*  
Permanence le lundi sur rdv au 04 74 85 02 95.



### RETRAITE

*CICAS (Centre d'Information Conseil Accueil des Salariés, caisse de  
retraite complémentaire)*

Permanences sur rdv au 08 20 20 01 89, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à  
12h et de 13h30 à 16h.

MSAP - 24 avenue Jongkind  
38260 La Côte St-André  
04 74 20 31 57- [msap@bievre-isere.com](mailto:msap@bievre-isere.com)

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h00	13h30 à <b>16h30</b>

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



### SANTÉ

#### CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. **Pas de permanence les 24 et 31 octobre.**

#### MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00.

#### MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. **Reprise le 9 octobre 2019.**

#### Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

#### CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4<sup>e</sup> mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. **Reprise le 1er octobre 2019.**



### LOGEMENT ET ENERGIE

#### ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4<sup>e</sup> vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. **Permanence le 25/10/19.**

#### UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4<sup>e</sup> vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. **Permanence le 25/10/19.**

#### AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie)

Permanence sur rdv le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.



### EMPLOI/INSERTION

#### ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdv le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40.

#### MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

#### ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

#### OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

#### ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

Permanence sur rdv le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

#### SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

#### ARMÉE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

#### Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (réfèrent social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un réfèrent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

#### AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise)

Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, au 04 79 84 44 94.

## SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Ila étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un réfèrent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



# Un peu de poésie...

## LE GILET DE LAINE

*En cette nuit maudite  
où la tempête en rage  
a jeté sur la grève  
un vieux gilet de laine  
rongé de sel de mer,  
C'est au petit matin  
que la veuve éplorée  
reconnait son ouvrage.*



*Hagarde, échevelée,  
ne sachant plus que faire,  
Elle oublie ses enfants  
dans sa douleur immense,  
Elle crie son désespoir,  
Elle hurle sa misère,  
demandant en prière  
que les fonds l'engloutissent  
au fin fond des abysses  
où son homme l'attend.*

Autrefois, les bretonnes tricotaient un gilet de laine d'un point connu d'elle seule, bien souvent transmis par leurs aïeules. Cette façon de tricoter leur permettait, en cas de naufrage, lorsqu'hélas un corps au visage meurtri et défiguré était rejeté sur la grève, de reconnaître leur homme grâce au point de leur tricot.

HERVYANE, Plume de Poète

# Un peu de poésie...

## Le Courier du Jeune Militaire

1- Je suis un appelé du contingent  
Et je fais mon temps comme il se doit,  
Ici, sous la bonnière du régiment,  
J'ai revêtu la tenue de Soldat.

2- Ce temps qui me retient pour 18 mois,  
A bousculé mon train de liberté.  
Mais au-delà de tous les préjugés,  
Il a vocation à discipliner.

3- Le premier jour on vous fait la totale  
Le Coiffeur ne fait pas de détail.  
Et pas question d'y mettre son veto,  
Il paraît que c'est bon pour notre égo.

4- Les premiers mois sont pour la formation,  
Les heures d'entraînement et l'instruction,  
Les grands défilés et la marche au pas,  
Il faut tout ça pour faire un bon Soldat.

5- Ici, la discipline est de rigueur,  
L'adjudant sait donner de la voix,  
Et ce clairon qui met un point d'honneur,  
A vous réveiller en toute bonne foi.

6- Que dire de ces revues vestimentaires,  
Dont la tenue se doit d'être exemplaire,  
A commencer par la belle fourragère  
Qui fait la fierté de l'institution.  
Il n'est pas un lacet, pas un bouton,  
Qui ne puisse honorer la garnison.

7- Que vous soyez ou non jeune trouffion,  
Il est prudent de faire attention,  
Un tout petit cheveu sur le blouson,  
Peut vous coûter 2 jours de permission.

8- Ici, le maître mot, la règle d'or,  
C'est avant tout, l'amour de la patrie,  
Et notre bon vieux drapeau tricolore,  
Incarné haut et fort ce bel esprit,  
C'est pourquoi tous les jours à la même heure  
On se doit de lever haut les couleurs.

9- Bonjour, bonjour à vous mes chers parents,  
Je vous écris c'est bien naturel,  
Sachez que je vais bien depuis le temps,  
Où j'ai quitté le foyer paternel.

10- Bientôt, j'aurais peut-être la permission,  
De passer quelques jours à la maison.  
Je viens de terminer ma formation,  
Et j'espère bien obtenir un galon.

11- A toi, je veux te dire ma bien-aimée,  
Oh combien, je te suis attachée.  
Tu es le doux soleil de mes pensées,  
Et chaque jour, je m'y laisse bercer.

12- Le temps qui pour nous deux s'est arrêté  
Sera bientôt liberté retrouvée,  
En attendant le tout prochain courrier,  
Je t'envoie mes plus chaleureux baisers.

13- A vous, tous mes amis, bonjour, bonjour,  
Nous avons tant de beaux souvenirs.  
Un jour, le temps aura nous réunir,  
Nous fêterons ensemble mon retour.  
Nous fêterons ensemble mon retour.

Joseph-Laurenceon

## Un univers de combustion

Amazonie, Californie, Asie du Est, Rouen... Je ne vous apprendrai rien en vous disant que notre planète brûle !

Les scientifiques et particulièrement les météorologues, nous alarment avec des chiffres angoissants qui nous imposent un changement radical dans nos comportements tant au niveau individuel que collectif. La nature, nos forêts, nos rivières, nos glaciers, notre terre, nos carrières... méritent mieux que notre vision égoïste en particulier dans le traitement de nos déchets.

Et nous sommes les premiers concernés, c'est tellement plus simple de ne pas prendre le temps ni les moyens matériels et financiers de porter une attention à notre proche environnement. Jeter n'importe où, c'est pas top, brûler n'importe quoi n'importe comment, c'est pas mieux. Conclusion ? Cela devient du grand n'importe quoi ! ☹ !

La chaleur est aussi au rendez-vous du climat social : perte de repères, de valeurs, perte de sens à donner à nos quotidiens. C'est là probablement un aspect délicat de notre « vivre ensemble » qui doit retrouver le chemin de l'harmonie, de la paix, d'une sérénité peut-être liée à une vie plus intérieure.

*« Nous sommes des êtres spirituels qui vivons une aventure humaine ! »* (Teilhard de Chardin). Une dimension spirituelle ou peut être intelligence spirituelle qui n'est pas forcément religieuse et qui peut être un souffle d'air frais pour soulager ces fournaises.

Pour cela il est nécessaire d'engager la tête, le cœur, les tripes ! Donner un sens à notre existence pour contribuer à quelque chose d'autre. Participer à une noble cause... rayonner, oser tout simplement !

Etonnement, c'est la jeunesse de notre pays, portée par un mouvement planétaire (Greta Thunberg) qui nous invite le plus fortement à l'urgence et au changement en commençant par nos foyers, nos quartiers, nos villages, nos entreprises... Merci les enfants !

Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le sort des générations à venir dépend étroitement de nos actes.

Comme disait Albert EINSTEIN :

*« Aucun problème ne peut-être résolu sans changer le niveau de conscience qui l'a engendré. »*

Patrice Bonnardot



## Matinée propre le 30 mars



## Cérémonie du 8 mai 1945



## Repas de quartiers



Les Granges

## Repas de quartiers



Les Peytières

Ces élèves de CM2 feront leur rentrée en 6<sup>ème</sup>



## Notre nouveau panneau lumineux



# Temps forts

## Cérémonie du 11 novembre



## Téléthon le 30 novembre 2019

Belle ambiance et forte mobilisation pour ce Téléthon 2019.

Associations, bénévoles, municipalité, tous étaient unis cette année encore dans une salle des fêtes joliment décorée par Maillons tout et le Conseil municipal enfants.

Plus de **200 repas** ont été servis avec en ouverture de soirée, un show de Flash Danse, AppleJacks 38 et ses danses country, et les musiciens franco-guinéens de la troupe Espoir d'Afrique. Le stand photo proposé par le club de Badminton a été très apprécié.

Merci à toutes les associations pour leur implication dans la réussite de cette soirée.

Le résultat du **Téléthon** est de **3 309,38 €** (bénéfices repas, buvette et panier garni, dons). (L'an dernier il était de 2 074,26 €)



Le gagnant du panier garni est Mr Jean- Pierre Pizana avec 10kg 200 alors que le poids du panier était de 10kg190...

(Panier offert par Mr Henry Duranton et garnie par le club de basket et Agathe Segado

# Temps forts

## Téléthon le 30 novembre 2019 (suite)



# Annonces

serrano.archi@gmail.com



Cyril SERRANO  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
06.12.67.50.29



16, Impasse de la Machère, 38440 BEAUVOIR DE MARC



SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

660A, Chemin de chasse – 38440 BEAUVOIR DE MARC – France

Tel: 04.74.87.03.58

Fax: 04.74.87.02.52



*Au Domaine de Chasse*

Gîte de France 3 épis

8 couchages - spa - salle de réception avec billard

Mme Béatrice LIAUD  
881, chemin de Chasse  
38440 Beauvoir de Marc

Tél. 06 52 84 21 33

Mail : beatrice.liaud@free.fr

www.gites-de-france-isere.com



**Containers Service**

Big bag 04 74 58 70 86

www.containers-service.com

vente en ligne :  
www.containers-service.eu

38440 Beauvoir de Marc  
Mail : patrice.bonnardot@containers-service.eu  
Présent à la foire de Beaucroissant depuis 1999

Feuillard et cerclage

Cuves et accessoires

Fûts

Sac en jute  
Sac PP  
Sac filet

*Tendance Coiffure*

Salon de coiffure mixte

04 74 58 19 49

33, lot les Varilles  
38440 Beauvoir de Marc

Ouvert du mardi au samedi



David ROSSI

renergie38@gmail.com

Electricité  
Climatisation

06 51 42 35 49 - 09 50 17 92 78

258 chemin de Gerbolle - 38440 Beauvoir-de-Marc

**ROSSI - ELECTRICITE**

**BATIMENT ET INDUSTRIE**

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée  
Chauffage Electrique - Domotique Appliquée  
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo de Surveillance

Za la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tél : 04.74.58.78.36 Fax : 04.74.58.77.49



Services à la personne :

- Ménage, repassage
- Nettoyage de vitres

06.43.17.88.19

bulledrsas@gmail.com

4A Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvoir de Marc

# Annonces

AGENT    GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE

**MÉCANIQUE - CARROSSERIE**

Réparations, Entretien toutes marques  
Atelier agréé camping-car  
Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques

**Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT**

Tél. 04 74 59 91 97

**DÉPANNAGE 24h**  
7 jours sur 7 / 24

ZAC des Echarrières  
42 rue Stéphane Hessel  
38440 St Jean de Bournay  
chenavier.autos@orange.fr

**ELECTRICITÉ AUTO**  
Pascal BALLY

PL - TP - MACHINES AGRICOLES

Réparation et Ventes  
démarreurs et alternateurs  
Toutes marques

Plus de 30 ans d'expérience

☎ 04 74 58 79 87  
Portable 06 80 74 19 51

38440 ROYAS

[www.lassalle-automobiles.com](http://www.lassalle-automobiles.com)

**GARAGE LASSALLE**

CARROSSERIE MECANIQUE  
(toutes marques / toutes assurances) (garantie constructeur préservée)

VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES  
Remises sur Françaises et Etrangères

Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC

**Tél. 04 74 59 95 27**

[garage.lassalle@gmail.com](mailto:garage.lassalle@gmail.com)

 **AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ouvert le samedi matin

Réservation en ligne sur :  
[www.autovision-38440.com](http://www.autovision-38440.com)

**04 74 20 64 46**

ZAC des Basses Echarrières  
38440 ST JEAN DE BOURNAY

\* ou contre visite OFFERTE. Non cumulable



Garage **QUEMIN Denis**

Réparations toutes Marques  
Vente Véhicules Neufs et occasions

 MOTRIO  
simplifions l'entretien auto

876 Avenue du Dauphiné

**38790 CHARANTONNAY**

04 74 59 00 20  
[garagequemin@orange.fr](mailto:garagequemin@orange.fr)

Motrio, filiale du constructeur Renault

 **PLOMBERIE CHAUFFAGE  
DEPANNAGE CREATION**

**FAURE Olivier**

38440 Beauvoir de Marc  
Tél. 06 13 55 51 59

 **BERNARD  
PLOMBERIE  
CHAUFFAGE**

06.43.46.12.95 / [bb@bpc38.com](mailto:bb@bpc38.com)

Écoute, conseil et qualité à votre service.  
Beauvoir De Marc

**VENTE ET POSE DE CARRELAGE**

**AILLOUD LAURENT**

186 ZA LA FONTAINE  
38440 BEAUVOIR DE MARC

[ailloud.laurent@orange.fr](mailto:ailloud.laurent@orange.fr)

**0682221035**

# Annonces



**Cédric BERTHIER**  
Plâtrier - Peintre  
Décorateur

1140 Chemin de La Nivolière - 38440 St JEAN de BOURNAY  
Tél. 06 30 10 30 55 - [berthiercedricpp@gmail.com](mailto:berthiercedricpp@gmail.com)

**MAÇONNERIE • TP • BA**



S.A.R.L.  
**Vve CHATAIN**

1274, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY  
Tél. **04 74 59 03 09** - Fax 04 74 59 15 57  
[contact@maconneriechatain.fr](mailto:contact@maconneriechatain.fr) - [www.maconneriechatain.fr](http://www.maconneriechatain.fr)

**MAÇONNERIE RIBEIRO**



**Tél. 04 74 59 10 83**  
**06 87 01 97 40**  
[ribeiro-orlando@wanadoo.fr](mailto:ribeiro-orlando@wanadoo.fr)

Chemin de Moleze - 38790 CHARANTONNAY

**Gillio Maçonnerie**

Neuf et Rénovation  
**Tél: 04 74 58 70 43**  
[gilliobat@yahoo.fr](mailto:gilliobat@yahoo.fr)  
38440 St Jean-de Bournay



**JULLIEN S.A.S**

- Charpente • Couverture • Zinguerie
- Maison et Extension ossature bois
- Fabrication et Installation de Menuiserie bois sans ou avec finition Garantie 10 ans

NEUF ET RENOVATION

Menuiserie Ext. PVC et ALU  
Volets Bois - Volets Roulant - Brise Soleil  
Porte de Garage - Portail - Porte d'entrée

Tél. 04 74 58 00 44 - Fax: 04 74 58 08 79  
[contact@julliensas.com](mailto:contact@julliensas.com)

**BP 11 - 38780 ESTRABLIN**



**JCB** SAS  
JACQUET  
CHARPENTE BOIS

Charpente Traditionnelle  
Couverture . Zinguerie  
Ossature Bois  
Neuf et Rénovation

**38440 BEAUVOIR DE MARC - 04 74 58 28 83**  
[www.jcbcharpentebois.com](http://www.jcbcharpentebois.com)

ARTISAN MAÇON  
STÉPHANE MILLET



LE BESSERAY  
38440 VILLENEUVE DE MARC  
TÉL : 06.74.74.26.84



**LOCA 2000**  
LOCATION DE MATÉRIEL

**04 74 59 72 48**  
[Loca2000@Aliceadsl.fr](mailto:Loca2000@Aliceadsl.fr)

Z I DU PRÉ DE LA BARRE  
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

# Annonces

## Qualiprev' Incendie

103 Rue de la plaine  
Z.I de Lafayette  
38 790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

04.78.96.78.19  
contact@qualiprev.fr

## CUMINTP

Terrassement VRD  
Maçonnerie paysagère  
Aménagements extérieurs  
Enrobés et bi-couches  
Etangs

1250 Route de Pignière - 38300 TRAMOLE

cumin.tp@orange.fr

04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16

## B.M.T.P sarl

Christophe Bagnier



Travaux Publics  
Terrassement - VRD  
Démolition  
Goudronnage de cour

Le Miraillet - 38440 Saint Jean de Bournay  
Tél/Fax : 04 74 58 65 24 - bmtpsarl@orange.fr

## Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

*Des fondations aux finitions*

**MONTAGNAT**

Tél. 04 74 58 74 25  
gedimat.montagnat@wanadoo.fr

**VIENNE MATÉRIAUX**

Tél. 04 74 85 34 14  
gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel  
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Route de Berardier  
38200 JARDIN

## FENETRES

bois - alu - pvc  
VOLETS ROULANTS

Menuiserie Bourguignon

. ESCALIER  
. DRESSING  
. PARQUET  
. CUISINE  
. VITRAGE



maison dumenuisier.fr

04.74.58.50.62

## BERTRAND RENOVATION

Couverture-Charpente-Zinguerie

Bureau : 04 69 32 46 96  
Chantier : 06 82 56 95 09  
Email : 38bertrand.renovation@gmail.com

- traitement de charpente
- Traitement anti-mousse
- Habillage de bandeaux
- Peinture de toits
- Pose de Velux
- Lambris PVC
- Cheneaux
- Etanchéité
- Isolation
- Extension

Toiture neuve  
ou  
Rénovation

Conseils et Devis  
Gratuit

**BERTRAND Roger**  
Chemin du Colombier - 38440 Beauvoir de Marc

## V.G.M.S

Venet Audric: 06.81.75.05.60  
Fixe: 04.74.58.78.53  
Fax: 04.74.58.69.45  
vgms.av@hotmail.com  
ets-galifet@wanadoo.fr



169, Chemin du Fouilleux - 38440 Beauvoir de Marc

# Annonces



**MASSEY FERGUSON**

65, avenue Maréchal Foch  
38260 LA COTE-ST-ANDRÉ  
Tél. 04 74 20 40 98  
Fax: 04 74 20 40 62



Florian Vilgrain  
06 32 74 18 90  
florian.vilgrain@balland8.fr



**BALLAND S.A.S.**



**PAYSAGISTE**



**AMENAGEMENT ET  
ENTRETIEN DE JARDINS  
CRÉATION - TAILLE  
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE  
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE  
ARROSEMENT AUTOMATIQUE**

Port : 06-21-70-80-78  
"Le Village" - 38440 Beauvoir de Marc

**SERVICE À LA PERSONNE  
ET 50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN**

**LA MAIN VERTE**  
**PAYSAGISTE**

*Entretien  
Aménagement  
Parcs et Jardins  
Maçonnerie paysagère*

**Cédric LEMAIRE**  
38440 BEAUVOIR DE MARC

**04 74 59 75 90**  
**06 27 15 77 39**

**NEVEU - JARDIN & LOISIRS**  
04.74.58.70.72

145, impasse du Pré de la Barre  
Z.A. du Pré de la Barre  
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H -12 H & 14 H -18 H  
Fermeture à 17 H le samedi  
**Ouvert le lundi de Mars à Juin**  
e-mail : neveu-ji@orange.fr



Service d'aménagement paysager

Entretien des espaces verts  
(taille de haie, tonte de pelouse, élagage, ...)

**BESOINS & SERVICES**

Travaux de bricolage, intérieur et extérieur

**38440 BEAUVOIR DE MARC**  
**06.20.58.49.32**  
**besoinsetservices@gmail.com**

**sarl GERIN**  
*Motoculture*



L'Abbaye Nord - R.D. 502  
38780 ESTRABLIN  
Fax 04 74 16 05 87

**04 74 16 18 29**

*Les Jardins d'Elise*  
Production florale, fleuristerie, pépinière



2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY  
☎ 04 74 59 09 82

lesjardins.elise@orange.fr  
www.lesjardinsdelise-charantonnay.fr



# Annonces



Boulangerie - Pâtisserie • Fabrications Artisanales

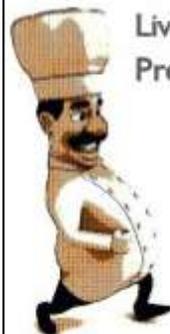
**Yannick Gimard**

38440 BEAUVOIR DE MARC • Tél. 04 74 48 64 68

PAIS VARIÉS, VIENNOISERIES, LARGE CHOIX DE PÂTISSERIES, PIÈCES MONTÉES, FORMULES SALÉES...

- OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE -

## Traiteur BROSSARD



Livraison de repas du lundi au vendredi  
Prestations traiteur sur commande

55 ZA la Fontaine  
38440 Beauvoir de Marc  
04 74 58 68 03

contact@traiteurbrossard.fr  
www.traiteurbrossard.fr



## LE COMPTOIR LSG

BAR-RESTAURANT-TRAITEUR



04.27.69.06.04

spécialité cuisses de  
grenouilles à volonté

Route de Lyon-38440 ROYAS  
lsg.38@hotmail.fr

## Intermarché

SAS WEDMAP

Entreprise indépendante

RN 518  
Lieu-dit la Gare  
38440 St Jean de Bournay  
Tél. : +33 (0)4 74 58 77 60  
Fax. : +33 (0)4 74 58 54 54



## ECLAIR PRESSING

SAINT JEAN DE BOURNAY



Plaque d'immatriculation



CLEFS

NETTOYAGE A SEC...

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE DU LUNDI AU VENDREDI  
CORDONNERIE 9H30-13H 15H-19H  
SAMEDI 8H-12H

TAMPONS

04.74.59.98.97



Eclair pressing



VOTRE SATISFACTION FAIT NOTRE REPUTATION.

## FUEL OIL



Eric Berthier

Boissons Gazeuses  
Vins - Champagnes



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay

☎ 04 74 58 71 36



BEAUVOIR DE MARC 06.38.93.51.93

Relooking de meuble ancien,  
fabrication de déco et  
meuble en palette

aurel.palette.creation.relooking@gmail.com

## Séverine BLANC BRODERIE

Conception & Fabrication 100% locales  
06.20.38.12.50

284 CHEMIN LES HAUTES BRUYÈRES  
38440 BEAUVOIR DE MARC

# Annonces

**Chemin Boyet**  
CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

**NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER**  
"PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE"

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS  
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

**04 74 53 40 32**

**www.cheminboyet.fr**

**A.R.C. Sarl** Membre du réseau RIVALIS

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

**RIVALIS**  
N°1 du Pilotage d'Entreprise

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.  
Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité,  
calcul taux horaire, gestion administrative....

BEAUVOIR DE MARC  
Tél : 06 84 59 33 64 - Mail : [alain.roudet@orange.fr](mailto:alain.roudet@orange.fr)  
Web : [www.rivalis.fr](http://www.rivalis.fr) - [www.petite-entreprise.net](http://www.petite-entreprise.net)

**CHARDON** Laurent Cuisines  
Bains  
Salons  
Meubles  
Literie  
Rangement

**04 74 58 55 68**  
22 Route de Vienne  
ST-JEAN-DE-BOURNAY

**Pèrene**  
Des idées & du métier

**R** *RVF Electro*

Hervé Querlioz  
Marielle Michallon  
Réparation Vente  
Electroménagers / Multimédias

33 Rue PASTEUR  
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

04 74 79 59 10 / 06 42 80 17 16  
h.querlioz058@gmail.com

**GACHET**  
Notre expérience au service de votre avenir

Carrières, Recyclage  
Terrassement, Voirie, Réseaux  
Béton Prêt à l'Emploi  
Balayage, Aspiration  
Déconstruction

**GACHET**  
Travaux Publics  
CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85

**GACHET**  
Granulats  
ARTAS - Tél. 04 74 58 73 09  
GILLONNAY - Tél. 04 74 20 31 97

**GACHET**  
Béton  
ARTAS - Tél. 04 74 58 77 39  
CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 81 50  
LA CÔTE ST ANDRÉ - Tél. 04 74 20 02 03

Siège social : 30 Montée du Cordier - 38260 CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85 - Fax : 04 74 54 45 96 - [contact@gachet.pro](mailto:contact@gachet.pro)  
**www.gachet.pro**

Courtage Assurances  
Placements Prêts Conseils  
CAP Conseils

M. Florent VERRIER  
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière  
38440 Beauvoir de Marc



06 09 71 50 60  
[verrier.florent@gmail.com](mailto:verrier.florent@gmail.com)  
[www.sagesse.fr](http://www.sagesse.fr)

Orias : 15 000 596 - RCS : 808 278 691

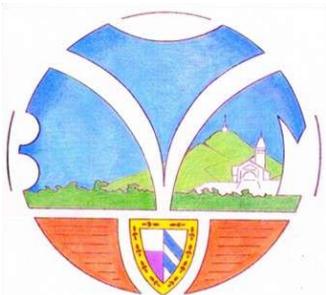
La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 50ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.



Vos conseillers municipaux depuis le 23 mars 2014



Vos conseillers municipaux après le 15 mars 2020 ?



Mairie de Beauvoir de Marc

91 chemin de la Fontaine

38440 Beauvoir de Marc

☎ 04 74 58 78 88

@ contact@Beauvoir de Marc.com



<http://www.Beauvoir de Marc.com>

